

Universidad Complutense de Madrid

Université de Paris-Sorbonne

Máster Universitario Hispano Francés en Lengua Francesa Aplicada



TRAVAIL DE FIN DE MASTER

La mise en scène cinématographique des pratiques langagières orales de la classe moyenne (1978-2011)

Présenté par

Darianna Myszka

Directrice de recherche

Amalia Rodríguez Somolinos

2015/2016

REMERCIEMENTS

J'adresse mes remerciements aux personnes qui m'ont aidée dans la réalisation de ce mémoire.

Je voudrais tout d'abord adresser toute ma gratitude à la directrice de ce mémoire, Madame Amalia Rodríguez Somolinos, pour sa patience et sa disponibilité. Elle m'a également guidée dans mon travail et m'a aidée à trouver des solutions pour avancer.

Je désire aussi remercier Madame Dominique Lagorgette, professeur de l'Université Savoie Mont Blanc qui m'a fournie les informations nécessaires à la réussite de mon travail.

Je voudrais exprimer également ma reconnaissance envers les professeurs de Master Hispano-Français, Madame Isabelle Marc Martinez et Madame Sarah Dosch qui m'ont apporté leur support intellectuel et leurs conseils.

Finalement, j'aimerais remercier ma mère Lilianna Myszka ainsi que Sandrine Jubier et Charlotte Lhôtélais qui m'ont aidée pour la correction de ce travail.

Sommaire

Contenu

Introduction.....	4
I. Cadre théorique	7
1. Approche historique.....	7
2. Les niveaux de langue.	9
3. La norme.....	11
4. Les variations de langue.	12
5. Les registres de langue.	13
5.1. <i>Le registre standard et soutenu</i>	13
6. Le lexique.....	14
7. La morphologie et la syntaxe.	15
8. Le problème de classement.	15
9. Le français « branché ».....	16
I. La syntaxe.....	17
1. Les traits caractéristiques de syntaxe du français populaire et familier.....	17
2. Phrase simple	19
2.1. <i>L'emploi du pronom sujet</i>	19
2.2. <i>Les constructions verbales, les prépositions et les changements de catégorie grammaticale</i>	21
2.3. <i>Les dislocations et les présentatifs</i>	22
2.4. <i>La négation</i>	23
2.5. <i>L'interrogation</i>	25
3. Phrase complexe.	28
3.1. <i>La parataxe</i>	28
3.2. <i>Les relatives</i>	29
3.3. <i>Les subordonnées</i>	30
II. Le lexique.....	31
1. Approche historique.....	31
2. Les procédés formels de création argotique.....	32
3. Le français branché.	34

4.	L'étude de la série Les bronzés : <i>Les bronzés 1</i> (1978), <i>Les bronzés 2</i> (1979), <i>Les bronzés 3</i> (2006).	35
4.1.	<i>Les bronzés 1</i> (1978).	35
4.2.	<i>Les bronzés 2</i> (1979).	38
4.3.	<i>Les bronzés 3</i> (2006).	40
5.	L'étude de la série La vérité si je mens : <i>La vérité 1</i> (1997), <i>La vérité 2</i> (2001), <i>La vérité 3</i> (2012).	43
5.1.	<i>La vérité 1</i> (1997).	43
5.2.	<i>La vérité 2</i> (2001).	46
5.3.	<i>La vérité 3</i> (2012).	49
III.	Les insultes et les marqueurs de discours.	52
1.	Les insultes.	52
1.1.	<i>Approche théorique</i> .	52
1.2.	<i>L'analyse</i> .	54
2.	Les marqueurs de discours.	62
2.1.	<i>Approche théorique</i> .	62
2.2.	<i>L'analyse</i> .	63
	Conclusion	68
	Bibliographie	72

Introduction

Comme l'a exposé dans la préface de *Cromwell*¹ Victor Hugo : « L'esprit humain est toujours en marche, ou, si l'on veut, en mouvement, et les langues avec lui. Les choses sont ainsi. (...) C'est en vain que nos Josué littéraires crient à la langue de s'arrêter ; les langues ni le soleil ne s'arrêtent plus. Le jour où elles se fixent, c'est qu'elles meurent. ». Ce manifeste sur la langue qui « ne se fixe pas » semble être d'avantage actuel aujourd'hui.

La beauté de la langue française c'est sa diversité qui la rend vivante. Il est vrai que cette évolution constante du français qui permet la naissance de plusieurs variétés est surtout caractéristique de la langue française parlée. Elle est également liée avec l'évolution de la société, notamment depuis une cinquantaine d'années. En conséquence ces variations constituent de plus en plus le sujet d'études des linguistes et des sociolinguistes. Cependant l'objet de ces études est souvent réduit à l'analyse de parler « des jeunes », qui, certes, sont en grande partie à l'origine de l'évolution de la langue parlée, populaire ou familière mais n'en sont pas les seuls usagers. Il reste à voir à quel point ces changements de la langue, présents dans l'argot, le verlan, le français populaire, le français familier et enfin le français branché, touchent les autres couches de la société, notamment la classe moyenne.

Cette fascination pour les différentes variations du français a été surtout mise en scène par la littérature, par exemple *Zazie dans le métro* de Raymond Queneau, par les bandes-dessinées, comme *Titeuf* de Philippe Chappuis et rarement par le cinéma (à l'exception du célèbre film *Fric-Frac* dans les années trente). Néanmoins, depuis des années quatre-vingt il y a de plus en plus de films qui permettent la représentation du français parlé par des jeunes gens des banlieues : *Thé au harem d'Archimède* (1985), *La Haine* (1995), *L'Esquive* (2004), *Intouchables* (2011) ou *Banlieue 13* (2004). L'étude de la langue utilisée dans ces films a été faite par Lorenzo Devilla (2015).

Toujours est-il que ces études permettent d'analyser des pratiques langagières des jeunes et non des locuteurs qui, d'après leur statut dans la société, leurs études et leur âge sont « censés » parler le français standard qu'ils apprennent à l'école.

Par conséquent il semble important d'étudier les pratiques langagières de la classe moyenne afin de démontrer quel registre du français elle emploie dans les conversations qui peuvent être considérées comme « réelles ».

¹ *Grammaire critique du français* de Marc Wilmet (2e édition, Hachette-Supérieur/Duculot, 1997-1998), p. 23.

Dans l'intention de rendre cette étude exhaustive le choix du corpus s'est relevé fondamental. Ainsi l'analyse va porter sur six films français, qui constituent deux séries de films : *Les Bronzés* (1978), *Les Bronzés font du ski* (1979), *Les Bronzés 3 : Amis pour la vie* (2006) et *La vérité si je mens !* (1997), *La vérité si je mens ! 2* (2001), *La vérité si je mens ! 3* (2012). Afin de rendre la lecture plus transparente les films seront notés de façon suivante : *Bronzés 1*, *Bronzés 2*, *Bronzés 3*, *La vérité 1*, *La vérité 2*, *La vérité 3*.

La série *Les Bronzés* est écrite et interprétée par la troupe du Splendid. Elle est réalisée par Patrice Leconte. Elle a débuté à partir du 22 novembre 1978 en France, et s'est terminée le 1er février 2006. Le premier film-parodie des clubs de vacances du type Club Méditerranée est devenu, au fil du temps, un classique du cinéma populaire français. Ses suites constituent une continuation des aventures d'un groupe d'amis.

La série *La vérité si je mens* est entièrement réalisée par Thomas Gilou. Elle a débuté à partir de 1997 et s'est terminée en 2012. Elle raconte les aventures d'Eddy Vuibert et de ses amis Juifs dans le monde de commerce. Il est à noter que tous les protagonistes sont français et leur langue maternelle est française, cependant certains utilisent des expressions appartenant au langage lié à leur confession.

Le choix de ce corpus est motivé par son réalisme qui donne aux énoncés utilisées par les protagonistes un degré suffisant de vraisemblance malgré le caractère scénarisé des dialogues. Quand bien même il s'agit de comédies, il est possible de rendre compte du français parlé au quotidien par des locuteurs français provenant de la région d'Ile de France, notamment de Paris. L'observation des films, à part une certaine stylisation dont fait l'objet la variabilité linguistique de ces pratiques langagières, permet tout de même de se rendre compte de l'évolution de celles-ci. Retenons que le corpus contient les films de 1978 à 2012, ce qui correspond à trente-quatre ans. Cela permet d'étudier en diachronie l'évolution de la langue parlée par la classe moyenne.

Nous allons en effet nous pencher dans cette analyse sur la mise en scène cinématographique des pratiques langagières orales de la classe moyenne. Nous allons observer la divergence de ces pratiques par rapport au français « standard ». Il semble intéressant d'observer l'intégration de la langue argotique, populaire dans le langage de la classe moyenne et non seulement comme appartenant aux locuteurs qui se trouvent au bas de l'échelle sociale ou aux jeunes.

Cette étude s'inscrit dans la lignée des travaux de la linguistique et de la sociolinguistique s'intéressant aux phénomènes de la variation diachronique (l'évolution dans le temps), diastratique (selon la dimension sociale) et diaphasique (stylistique). Elle permet l'étude de la

norme (Gadet ; 1996) (S. Jollin-Bertrocchi ; 2003) et de différents registres de la langue française (S. Jollin-Bertrocchi ; 2003), ce qui posera le problème majeur de cette analyse. Elle diffère d'autres analyses du français dans le cinéma (L. Devilla ; 2015), (M. Abecassis ; 2005), car elle s'intéresse au groupe social qui est le plus représenté en France. En conséquence, elle permet de donner une image du français parlé par la plupart des usagers en France et non seulement par des jeunes. Son objectif est d'observer la langue parlée des protagonistes et de constater quels sont ses éléments caractéristiques. Dans l'hypothèse où cette langue n'est pas celle qui correspond à la norme, est-ce qu'il est possible de constater que la classe moyenne française emploie le français populaire (Gadet ; 1994) ?

Le but de cette analyse sera de s'interroger sur le type de langage qu'utilise la classe moyenne spontanément. Elle permettra également de répondre à plusieurs questions. Quel enjeu sociolinguistique constitue l'utilisation de la langue « non-standard » ? Est-ce qu'il existe une nouvelle langue « standard », caractéristique pour ce groupe social et si oui, quels sont les éléments qui en font partie ?

Afin de trouver des réponses il sera nécessaire dans un premier temps de présenter le cadre théorique de cette étude où nous allons présenter la notion de la norme et les différents registres du français pour pouvoir analyser par la suite les phénomènes syntaxiques et certains aspects lexicaux du français parlé dans le corpus. L'étude lexicale sera menée en utilisant deux dictionnaires *Le Petit Robert* de 1981 et de 2012. Cette étude comparative, permettra de constater l'évolution du lexique français pendant trente-quatre ans. En revanche, nous n'allons pas aborder des phénomènes phonétiques, de peur que la prononciation des acteurs, travaillée et donc pas spontanée, ne permette pas une étude exhaustive de ces phénomènes. Il nous a paru également nécessaire d'ajouter une analyse de phénomènes linguistiques de type pragmatique, à savoir les insultes et les marqueurs du discours, car ils font partie des pratiques langagières des protagonistes.

L'approche adoptée dans cette étude sera qualitative. Nous allons pourtant effectuer également une analyse quantitative (comptage manuel) de certains éléments afin de compléter la recherche.

I. Cadre théorique

1. Approche historique.

Avant d'entamer notre étude, il est nécessaire de rappeler quelques notions importantes.

La langue française que nous apprenons aujourd'hui est une langue standardisée avec une longue histoire qui prend ses débuts en 842 avec le premier texte écrit en langue d'oïl, à savoir, la version romane des Serments de Strasbourg. Mais à cette époque-là, le français écrit ne ressemble en rien à celui qui va permettre la francisation de la France en 1539 avec l'ordonnance de Villers-Cotterêts, signée par François Ier. C'est à partir de cette date, que la normalisation de la langue française commence. D'autres dates importantes dans ce processus sont : la rédaction et la publication en 1606 du premier dictionnaire de la langue française *Trésor de la langue française tant ancienne que moderne* de Jean Nicot, la création en 1635 de L'Académie Française qui doit surveiller la maintenance de la langue et la seconde moitié du XIX^{ème} siècle durant laquelle apparaît la loi Jules Ferry dont le principe est l'école républicaine, laïque, gratuite et obligatoire. Tous ces procédés ont joué un rôle important dans la standardisation de la langue française. Il faut également souligner l'importance du travail de nombreux grammairiens du XVI^{ème} siècle, mais aussi du remarqueur Claude Favre de Vaugelas (XVII^{ème}) ou Maurice Grevisse (XX^{ème}). Un travail remarquable sur la notion de la standardisation de la langue nous est fourni par Anthony Lodge. Ces travaux nous permettent de comprendre ce long procédé. Il nous rappelle que le processus de normalisation s'appuie tout d'abord sur un processus de la graphisation de la langue, qui déclenche par la suite la « constitution d'un patrimoine littéraire » (Lodge, 1997 ; 184-186), d'autant plus qu'au même moment nous avons l'essor de l'imprimerie : «avec l'imprimerie, l'heure est à la standardisation de l'écriture; cela suppose une normalisation préalable ou conjointe, c'est-à-dire, le consensus autour d'une norme, variété de prestige choisie aux dépens de toute autre» (Baggioni, 1997 ; 84). Cela entraîne par la suite la normalisation, où la «norme» est prise dans le sens signalé par Lodge: «étalon de ce qui traduit un comportement social acceptable, correspondant au sens de l'adjectif 'normatif'» (1997 ; 121) et la codification (XVI^e –XVII^e siècles) de la langue. Javier Suso López dans son travail sur le processus de standardisation de la langue française nous indique également que la standardisation n'était pas seulement le phénomène linéaire mais aussi dialectique. Il énumère en conséquence les facteurs et les fonctions de la normalisation. Parmi ces facteurs nous pouvons compter : le rôle du pouvoir politique (la monarchie), le mouvement de l'Humanisme et la Réforme, tandis que parmi les

fonctions nous retrouvons : une fonction véhiculaire, une fonction référentielle, pour l'usage officiel et une fonction religieuse. De plus, Comme Sophie Jollin-Bertocchi (2003), il affirme l'importance de la ville de Paris dans ce processus de la standardisation.

Cependant, durant cette unification de la langue écrite, le «français de Paris» commence à se diversifier en plusieurs parlers, comme conséquence de la «tendance universelle des groupes humains à faire de la langue un symbole de leur identité, c'est-à-dire, de ce qui les relie entre eux les membres du groupe et les différencie des membres des autres groupes» (Lodge, 1997 ; 120). La langue écrite diffère de l'évolution de la langue parlée, non pas standardisée, car en train de changer constamment. Son évolution et ses changements ne permettent pas de la rendre rigide, comme celle qui est utilisée à l'écrit. Cette différence entre les deux langues françaises : écrite et parlée est, surtout aujourd'hui, très flagrante et est devenue le sujet de plusieurs études. En conséquence, dès le XVI^{ème} siècle, l'écart entre la langue populaire, celle « du peuple » et la langue standard « écrite » et « normative » devient de plus en plus important. Ensuite, au fur et à mesure, la langue populaire urbaine commence à se distinguer des langages régionaux. L'influence de la ville sur la langue est de plus en plus marquée. Dans son livre *Les niveaux de langage* (2003), Sophie Jollin-Bertocchi affirme : « L'histoire du français populaire est liée au développement de Paris. » (2003; 8). Cette distinction entre la langue du peuple et celle qui relève du « bon usage » sera encore plus profonde après la Révolution Française de 1789. Les changements de mentalité et l'importance de la classe populaire dans la société influencent les pratiques langagières. La langue populaire commence à obtenir une certaine reconnaissance. Elle commence à trouver sa place dans les pratiques langagières de la société. Il est tout de même indéniable que le XX^{ème} siècle a permis une véritable mise en valeur du langage populaire, grâce à l'arrivée des médias (la télévision et la radio).

Cette distinction de plus en plus prononcée est à l'origine de l'extension encore plus transparente de différents niveaux de langue, c'est-à-dire de l'existence de la hiérarchie « des traits d'une langue en fonction de l'appartenance sociale du locuteur à partir d'un repère fondamental, l'usage normé... » (S. Jollin-Bertocchi (2003 ; 5)).

2. Les niveaux de langue.

Cette notion de niveau de langue a été étudiée sous différents angles depuis l'Antiquité avec le concept de la tripartition rhétorique, où il existe une hiérarchie des styles, bas, moyen et élevé, qui peuvent correspondre aux niveaux populaire, neutre et recherché. Ensuite, après le XVII^{ème} siècle qui s'est caractérisé par l'étude normative de la langue, au début du XX^{ème} siècle surgit l'étude qui s'opposait au structuralisme de Ferdinand de Saussure, à savoir la sociolinguistique. Connue surtout grâce aux travaux de William Labov, elle présente une « branche de la linguistique qui étudie dans une société donnée les interactions entre la diversification linguistique et les contradictions du corps social » ((TFLi), Trésor de la Langue Française). Elle étudie hétérogénéité interne des langues et démontre les corrélations entre le changement linguistique et l'appartenance des locuteurs à tel ou tel groupe social. Dans les années 1950 et 1960, des linguistes s'intéressaient au français parlé ce que nous pouvons constater notamment grâce aux travaux de Martinet sur le langage des prisonniers de la guerre. Seulement plus tard, après les études de William Labov, la sociolinguistique a développé la notion de la variation, indispensable pour pouvoir étudier la diversité intralinguistique qui s'intéresse aux différents usages d'une même langue. Aujourd'hui nous pouvons parler de la naissance d'une autre branche, à savoir la sociolinguistique urbaine qui vise à problématiser l'urbanité et l'urbanisation linguistique. Plusieurs linguistes, comme Louis-Jean Calvet ou Thierry Bulot démontrent le rôle de la ville sur l'évolution de la langue dite « populaire » et sur l'apparition d'un grand nombre de variations linguistiques. Cependant pour pouvoir bien analyser les différentes variations de la langue il est indispensable de disposer d'un grand nombre de sources documentaires. Il est indéniable que la langue populaire est représentée surtout par la langue parlée, non standardisée. Il était donc impossible dans les siècles passés de disposer de véritables témoignages de celle-ci, car les seules traces dont nous disposons sont écrites. Tout d'abord nous possédons des témoignages littéraires, grâce aux œuvres des écrivains comme Denis Poulot, qui pour la première fois décrit la réalité du français populaire, Honoré de Balzac ou Victor Hugo qui font recours à l'argot connu auparavant comme la langue verte, afin de rendre leur récits plus originaux. Dans la quatrième partie de son roman *Splendeurs et misères des courtisanes*, intitulée *La dernière incarnation de Vautrin*, Honoré de Balzac affirme que : « Il n'est pas de langue plus énergique, plus colorée que celle de ce monde souterrain... ». Émile Zola de son côté utilisait la langue populaire dans le but de rendre ses œuvres plus réalistes. D'autres traces

de la variation de la langue française se trouvent dans des chansons populaires ou dans des lettres personnelles. Elles ne peuvent pas, tout de même, rendre compte de la vraie différence entre la langue écrite et la langue orale. Le XX^{ème} siècle permet de faire cette distinction, grâce aux outils d'enregistrement vocal. Les sociolinguistes peuvent plus facilement étudier la langue parlée grâce aux témoignages provenant tout d'abord des films et ensuite de la télévision. Il semble intéressant de pouvoir étudier en profondeur la représentation de l'oralité dans les films, car ils permettent, non pas sans certaines contraintes, la représentation de la société de l'époque donnée. Bien évidemment, nous ne pouvons pas oublier qu'il ne s'agit pas de la représentation de la langue parlée spontanée, mais écrite et travaillée par les scénaristes et les acteurs. Elle permet donc l'étude de la perception subjective de la langue d'une époque donnée. Cela donne donc une certaine vision de la langue orale de l'époque mais ne représente pas un vrai portrait de ce que nous pouvons appeler la langue française parlée. Cependant ce type d'analyse, reste, selon les linguistes une bonne source d'informations sur la réalité linguistique. Une des études les plus importantes qui ont été faites sur le témoignage cinématographique de la langue populaire a été menée par Michaël Abecassis. *The Representation of Parisian Speech in the Cinema of the 1930s* permet l'observation de la langue parlée dans le cinéma français des années trente. Son auteur analyse cinq films français, à savoir : *Fric-Frac*, *Circonstances atténuantes*, *Le Jour se lève*, *La Règle du jeu* et *Hôtel du Nord*, afin de montrer le style de la langue utilisé par les acteurs et comprendre la variation de la langue parlée à Paris de début du XX^{ème} siècle. De son côté, Lorenzo Devilla de l'université de Sassari (2015), mène une étude sur « les pratiques langagières des jeunes urbains dans le cinéma français sur la banlieue. ». Cette analyse démontre l'évolution de la variabilité linguistique. Les études de la langue parlée dans le cinéma servent à examiner la notion de la variation et de la norme qui évoluent dans le temps. Il est donc indispensable de commencer notre étude en expliquant qu'est-ce que la norme et quels types de variations nous pouvons relever.

3. La norme.

Depuis au moins soixante-dix ans nous vivons dans une époque qui change constamment. Les sociétés changent, les technologies évoluent et en conséquence, les langues changent aussi. Cela n'a rien d'étonnant, mais pose un certain nombre de problèmes pour les linguistes qui essayent de comprendre cette évolution et de la nommer. L'influence de la langue populaire sur la langue parlée et écrite est de plus en plus grande, à tel point qu'aujourd'hui nous pouvons parler de plusieurs variations, plusieurs registres et plusieurs niveaux de la langue. Cependant pour pouvoir étudier ces variétés linguistique, les chercheurs doivent rendre claire la notion de norme sur laquelle tout est basé.

Selon Sophie Jollin-Bertocchi (2003) il est important de parler de la norme sous ses deux aspects : la norme d'usage, lorsqu'il s'agit des habitudes linguistiques sociales et la norme prescriptive, c'est-à-dire, celle qui renvoie aux règles établies par les institutions. Cette dernière s'appuie sur l'écrit, qui depuis 1539 passait par un processus de normalisation. Elle possède, depuis toujours une valeur unificatrice dans la société, par conséquent pour la décrire nous pouvons utiliser l'adjectif « normal ». Quant à Françoise Gadet, dans son ouvrage *Le français ordinaire* (1996 ; 15) elle définit la norme selon les deux sens : « la norme objective (telle qu'on peut l'observer) et la norme subjective (élaboration d'un système de valeurs). » D'autres, comme Marie-Louise Moreau (1997) distinguent cinq types de normes : objectives, descriptives, prescriptives, subjectives et fantasmées. Néanmoins, les chercheurs restent d'accord sur plusieurs points. La norme est un usage valorisé par certains groupes sociaux, comme l'aristocratie ou la bourgeoisie au XVI^{ème} siècle. Elle est également considérée comme linguistiquement arbitraire car véritablement, il n'existe aucune mesure qui puisse classer la langue et décider quel vocabulaire ou quelle règle syntaxique appartiennent ou non à la norme. Cette partialité devient encore plus problématique aujourd'hui car: « la norme traditionnelle du français tend globalement à être déstabilisée, minée par l'influence du français populaire, familier et oral. » (S.Jollin-Bertocchi (2003 ; 23)). De plus, la norme prescriptive peut varier en fonction de la situation de communication. Un locuteur ne va pas garder le même usage et la même norme linguistique selon le type de conversation qu'il mène. Cette idée de la langue plurinormée provient des études de Jean-Baptiste Marcellesi (1983 et 1988), notamment sur la langue française en Corse.

4. Les variations de langue.

Certainement, la définition de la norme ne peut pas être vraiment précise, en sachant que les locuteurs de la même langue ne possèdent pas les mêmes usages de celle-ci. Voilà pourquoi les linguistes distinguent plusieurs variations de la même langue. Ils distinguent la variation historique, celle qui démontre les changements de la langue dans le temps. Nous pouvons l'appeler aussi la variation diachronique. Il existe également la variation régionale qui englobe les différents dialectes et patois en France et dans d'autres pays francophones. La variation sociale est liée avec les différences de classes sociales. Les locuteurs avec un certain niveau d'études et avec une profession intellectuelle supérieure ne vont pas avoir le même usage de la langue que les employés de la classe ouvrière. Néanmoins, cette variation est fortement liée avec la variation stylistique ou situationnelle, car aucun utilisateur de la langue ne possède un style unique. L'utilisation du langage change en fonction de la situation et du contexte. Nous ne pouvons pas dire qu'un politicien emploiera toujours le français soutenu ou standard tandis qu'un plombier parlera toujours en français populaire. Cela dépendra de la situation dans laquelle ils vont se trouver et de l'interlocuteur qu'ils auront devant eux.

Pour compléter cette liste de variations, Françoise Gadet (1989) ajoute la variation sexuelle, la variation en fonction de l'âge, la variation ethnique, liée avec la race des utilisateurs de la langue donnée ou la variation inhérente. Le plus souvent, pour pouvoir établir ces variations, les sociolinguistes ont recours au lexique, qui, étant très riche, permet la meilleure distinction. Il est vrai que cela reste la façon la plus claire d'analyser ces différences. Il ne faut pas tout de même omettre d'autres traits, syntaxiques, morphosyntaxiques et phonétiques. Les différences lexicales, syntaxiques et phonétiques qui sont liées à la variation des situations de la parole appartiennent à quatre registres de langue. Les sociolinguistes les appellent également des niveaux ou des styles de langues. Cependant, selon Sophie Jollin-Bertocci (2003), nous parlons de registres lorsque nous prenons en compte la situation de communication dans laquelle se trouve le locuteur. Tout de même, il s'agit de l'organisation de la langue selon une échelle, qui est établie à partir de la norme. Ainsi nous distinguons habituellement quatre niveaux de la langue française : la langue soutenue, la langue standard, la langue familière et la langue populaire, selon Sophie Jollin-Bertocci (2003) ce classement comporte les niveaux : soutenu, moyen (normé), populaire et vulgaire. Il s'agit tout de même de quatre catégories de la langue, représentée le plus souvent sur une échelle de niveaux, du plus élevé au plus bas. Le

niveau le plus élevé correspond à celui qui se trouve le plus près de la norme prescriptive dont nous avons donné la définition auparavant. Le niveau le plus bas, à savoir le niveau populaire ou vulgaire, correspond à un langage souvent associé avec des couches sociales inférieures ou moyennes qui ne possèdent pas d'études supérieures. Tout de même la distinction entre les différents niveaux de langues est souvent impossible, car à cause de l'évolution de la langue, les frontières entre les différents niveaux disparaissent. Ainsi, il est difficile de constater si certains mots du lexique appartenant à la langue populaire dans les années 50, font aujourd'hui partie du lexique standard ou familier. De plus, il arrive que le même lexique puisse faire partie de deux niveaux en même temps. Il est certain que nous allons trouver plus de différences dans les niveaux inférieurs. Malgré ces difficultés à établir une véritable frontière entre les registres, nous allons essayer de démontrer leurs caractéristiques spécifiques, afin de nous aider à comprendre l'enjeu principal de cette étude.

5. Les registres de langue.

5.1. Le registre standard et soutenu.

Nous allons commencer par la description de la langue standard, car elle représente la norme, dont nous parlent les sociolinguistes. Ce registre correspond au niveau non marqué, qui fait l'objet de la plupart des descriptions grammaticales. Il ne possède aucun accent régional et la syntaxe, la morphologie et l'orthographe sont décrits dans les manuels de grammaire ou dans les dictionnaires. C'est la langue utilisée principalement dans les médias, la presse écrite, la télévision et la radio, par les présentateurs ou les animateurs. Les traits oraux sont également, pour la plupart, appliqués à l'écrit. C'est une langue que les jeunes français apprennent à l'école. Un deuxième niveau que nous allons décrire est le niveau soutenu. Celui-ci se trouve en haut de l'échelle, il correspond à un registre recherché. Il n'est pas seulement correct, comme le registre standard, mais il se caractérise par un certain soin, des phrases qui peuvent être longues, une syntaxe complexe, un vocabulaire rare, l'utilisation du passé simple et des figures de style souvent très recherchées. Ce registre est rarement utilisé par des membres de la société à l'exception des gens très cultivés et selon le contexte. Il s'agit de la langue utilisée à l'oral et à l'écrit, mais plus particulièrement dans la littérature. Selon Sophie Jollin-Bertocchi

(2003), elle possède « la fonction poétique du langage ». De plus, ce type de registre est valorisé par la communauté linguistique, même si, utilisé dans certaines conditions il peut être vu comme maniéré ou prétentieux.

Toutefois, ce qui rend cette classification difficile, ce sont les deux registres inférieurs à la norme.

5.2. Le registre familier et populaire.

Le français populaire est habituellement lié avec l'usage de la langue parlée. Son existence est liée avec la langue parlée des classes populaires mais la distinction entre son usage et l'usage de la langue standard commence avec la normalisation de la langue française. La langue du peuple devient de plus en plus reconnue avec le temps. Elle possède plusieurs traits caractéristiques au niveau de la syntaxe et du lexique. L'une des composantes de la langue populaire est l'argot.

6. Le lexique.

L'argot, ou autrement dit « la langue verte » était au tout début, une langue des malfaiteurs et des tricheurs. Selon Louis-Jean Calvet (1994 ; 113): « L'argot est aussi la langue dans la mesure où il utilise les mêmes procédés de création que la langue commune. ». Parmi ces procédés nous pouvons distinguer: la troncation et la suffixation, comme par exemple le substantif *prof* pour *professeur*, l'emprunt à des langues étrangères, par exemple le verbe *kiffer*, l'argot à clef, comme le largonji et le louchébem et également le verlan, très connu grâce à la chanson de Renaud, *Laisse béton*. Il s'agit de la langue « à l'envers », dont les premiers usages se faisaient probablement dans les prisons. Généralement, l'argot est un type du langage qui est utilisé surtout à l'oral, même si aujourd'hui son usage s'est répandu à l'écrit grâce aux chansons, aux sms et aux réseaux sociaux. De plus, de nos jours, il existe un véritable problème du classement de l'argot, car celui-ci n'est pas seulement une marque de la langue populaire. Son usage s'est tellement propagé qu'en partie il appartient à un autre niveau de la langue, la langue familière, de même pour les traits syntaxiques, morphologiques ou phonétiques du français populaire.

7. La morphologie et la syntaxe.

Selon Françoise Gadet (*Le français populaire*. Paris, PUF, Que sais-je? (1992)), la langue populaire se distingue, entre autres, par la variabilité phonétique et l'emploi de *ça*, qui est une forme écrasée de *cela* et nous pouvons la retrouver dans presque tous les contextes syntaxiques : *ça dure longtemps ?/ on peut pas rater ça*. Elle se caractérise aussi par la dislocation avec la reprise : *Pierre, il adore le chocolat*, la tendance à l'emploi exclusif de *que* comme marque de subordination : *qu'est-ce que tu as que t'es toute trempée ?*. Néanmoins, beaucoup de ces traits sont également spécifiques à la langue familière. Celle-ci correspond au langage courant mais se caractérise par une plus grande liberté. C'est un registre employé par un grand nombre de locuteurs, surtout dans des situations de communication plus relâchées (entre les membres de la famille, des amis, collègues de travail). Le trait syntaxique le plus caractéristique du français familier est la suppression de *ne* dans la négation, par exemple : *Je sais pas*. De plus, nous remarquons l'utilisation du pronom sujet *on* à la place de *nous* : *Nous, on veut aller au cinéma* et le lexique qui peut varier du lexique standard à celui de l'argotique ou du français populaire.

8. Le problème de classement.

Cette question de la distinction entre la langue populaire et familière est très complexe. D'une manière générale, l'usage du français populaire d'aujourd'hui est attribué à des groupes sociaux tels que les jeunes de banlieue, les étudiants, les adolescents ou les milieux socialement défavorisés. Le français familier au contraire est parlé par tout le monde, même par des gens cultivés, en fonction de la situation de communication. Tout de même, la langue française est une langue en mouvement. Il est donc très difficile d'établir la frontière entre ces deux niveaux linguistiques, notamment en ce qui concerne le lexique. Nous pouvons donner comme preuve la représentation des registres de langues dans les dictionnaires. Comme l'exemple nous pouvons prendre le substantif *une bagnole*, qui dans le français standard signifie *une voiture*. Selon *Larousse*, le dictionnaire de français en ligne, ce mot appartient à registre familier. Selon le *Trésor de la Langue Française* en ligne, *une bagnole* appartient au registre populaire. Comme nous pouvons le voir, il n'y a pas vraiment de distinction entre les deux registres, car leur frontière est très mince.

9. Le français « branché ».

De plus, il existe un autre phénomène lié avec l'utilisation de la langue française et ses variations, à savoir le français « branché ». Qu'est-ce que cela veut dire ? Être « branché », c'est être à la mode, être « au courant ». Ce phénomène est souvent lié à l'anglicisation de la langue française, cependant selon de Michèle Verdelhan-Bourgade *Procédés sémantiques et lexicaux en français branché* (1991 ; 2) : « Celui-ci ne peut se réduire en effet à un français anglicisé : l'anglomanie existe certes et elle influence le langage branché; elle n'en est toutefois qu'une composante parmi d'autres... » il est important aussi de souligner que (1991 ; 2): « On ne peut non plus ramener cette variété à une catégorie socio-professionnelle. ». C'est encore une fois une catégorie de la langue qui appartient à tous les locuteurs. Elle est parfois associée à l'argot moderne, car elle constitue un signe de reconnaissance et permet à ses utilisateurs de se distinguer des autres. Cependant il est nécessaire de rappeler que le français « branché » est utilisé également dans les médias, dans la presse, et dans les publicités. Selon Michèle Verdelhan-Bourgade (1991 ; 3), son lexique se résume à deux aspects : « la création lexicale proprement dite et l'utilisation détournée de termes déjà existants ». Cependant nous retrouvant les mêmes procédés de créations du lexique que dans l'argot qui est considéré comme faisant partie de la langue populaire, par exemple les abréviations en – o : *ado*, *afro*, *alcoolo*. En conséquence, nous retrouvons ici également le problème de la frontière, très mince, entre ce que nous appelons la langue parlée, l'argot et le français « branché ».

Il est problématique de distinguer des locuteurs qui correspondent à chaque registre de la langue. Ces utilisations se mélangent et passent d'une catégorie sociale à une autre. Il constitue un continuum. Voilà pourquoi il semble intéressant d'étudier l'évolution de l'usage de la langue parlée par la classe moyenne qui, elle, contrairement à des jeunes gens des banlieues n'est pas associée à un registre en particulier. Comme nous allons le voir par la suite, cette catégorie sociale emploie tous les registres de la langue française. Nous allons également observer son évolution diachronique, car grâce aux films étudiés nous pouvons nous rendre compte des changements dans l'emploi du français oral par les mêmes personnages, pendant trente-cinq ans.

I. La syntaxe.

1. Les traits caractéristiques de syntaxe du français populaire et familier

Pour pouvoir étudier la syntaxe utilisée par les personnages dans les films que nous analysons, il semble nécessaire de décrire les traits caractéristiques de la syntaxe du français familier et populaire. Tout d'abord, nous devons mentionner que, contrairement au lexique, il est plus difficile d'établir une différence entre la syntaxe du français familier et du français populaire, car les deux possèdent souvent les mêmes traits caractéristiques. Seulement la langue populaire a des tendances à présenter des structures beaucoup plus relâchées. De plus, comme le dit dans son ouvrage, *Le Français Populaire*, Françoise Gadet (1992 ; 68) :

« ... français populaire et français standard constituent bien la même langue, et la majorité des phénomènes linguistiques leur est commune. C'est particulièrement le cas de syntaxe, où fort peu de phénomènes peuvent être dits typiquement populaires. ». Nous allons essayer tout de même de donner quelques exemples.

La structure de la phrase simple du français populaire se caractérise par l'utilisation du pronom après le nom à la troisième personne, à savoir la dislocation: *mon père/il a dit*². La reprise peut se faire également par un autre élément de la phrase, par exemple par *ça*, qui est également caractéristique en français familier. Nous pouvons très bien le voir dans les exemples suivants : *Les mécanos/ ils en ont ras le bol les mécanos, les femmes/ça en fait qu'à sa tête*. Un autre élément très caractéristique pour le français populaire et familier est la disparition de l'impersonnel *il* devant : *faut, y a, vaut mieux*.

En ce qui concerne les constructions verbales, il s'agit de l'extension des constructions sans préposition : *suivant ce que j'ai besoin, c'est ce que je me suis rendu compte*, au lieu de : *suivant ce dont j'ai besoin, c'est ce dont je me suis rendu compte*. Cette omission de la préposition *dont* est très répandue dans la langue parlée. Nous pouvons constater également l'emploi excessif du pronom *de*, comme par exemple dans la phrase : *j'ai une chambre de libre* et de la préposition *pour*, dans : *un bateau c'est pour aller sur l'eau*. Il existe aussi des emplois de prépositions dits populaires : *la sœur à ton frère, aller au docteur* et autres. F. Gadet (1992 ; 73) souligne également l'existence de nouvelles « prépositions populaires, familières ou argotiques, qui remplacent une préposition existante, ou viennent remplir un

² Tous les exemples sont tirés de l'ouvrage *Le Français Populaire*, Françoise Gadet (1992)

trou du système », par exemple : à *part de*, *côté*, *genre*, *histoire de*, *question* (*question de rigoler*).

Passons ensuite aux types de phrases, à savoir la négation, l'interrogation et l'exclamation. La négation en français possède, contrairement aux autres langues romanes, la négation à deux éléments. Cependant, le français familier et le français populaire se distinguent par l'omission de *ne*. Il s'agit d'une forme instable, car les locuteurs ne l'omettent pas toujours, mais en fonction de facteurs qui favorisent l'omission. Pour distinguer les locuteurs cultivés des usagers de la langue populaire nous pouvons comparer le deuxième élément de la négation, par exemple : *point*, *guère*, *aucunement* sont utilisés par des locuteurs du français soutenu, tandis que : *que dalle*, *des clous*, *ouallou* caractérisent les locuteurs du français populaire.

Le cas d'interrogation est beaucoup plus complexe, car c'est un système qui, seulement en français standard, pose beaucoup de problèmes. Tout t'abord, il se distingue par deux espèces : l'interrogation totale et partielle et par trois modes sur le plan morphosyntaxique : par inversion, au moyen de la particule *est-ce que* ou par intonation. La langue soutenue se caractérise par l'inversion complexe : *Quand Pierre vient-il ?*. Le français familier et populaire préfère poser la question par intonation, en gardant l'ordre canonique sujet-verbe-objet. Pendant que le français familier privilégie l'emploi de la particule interrogative *est-ce que*, le français populaire déstructure l'inversion, en créant : *quand c'est que tu viens ?*. Soulignons également l'emploi de *quoi*, qui en langue standard ne peut jamais se trouver en tête de la phrase. Dans la langue populaire, au contraire, son usage est très répandu : *quoi qu'il dit ? c'est quoi qu'il fait ? il habite rue Temple- rue quoi ?*. L'exclamation de son côté est une caractéristique de l'oral spontané et « la plupart des tournures exclamatives sont marquées uniquement par l'intonation, l'ordre des mots étant celui de la phrase assertive », Gadet (1992 ; 83). La langue populaire fait appel à des mots ou à des tournures spécifiques, elle utilise par exemple *ce que* au lieu de *que* : *ce que j'ai faim !/ que j'ai faim*.

Maintenant nous allons nous intéresser à la syntaxe des phrases complexes. Avant tout, Françoise Gadet parle du « mythe de la simplicité », car souvent nous associons la langue populaire aux simples structures phrastiques, cependant nous pouvons trouver un grand nombre de phrases longues avec des structures souvent très complexes. Premièrement, les subordonnées, où le niveau social est démontré par le choix du mode verbal, notamment l'utilisation de l'indicatif au lieu de subjonctif en français populaire : *il est possible qu'il viendra, c'est le seul qui veut venir*. Nous pouvons remarquer également une extension d'emploi du conditionnel, surtout dans les phrases de type : *je l'aurais fait si tu me l'aurais demandé*. Deuxièmement nous pouvons analyser les subordonnées en *que*, dont le français

populaire élargit l'emploi ex. *Il est habitué qu'on le serve*. Il peut arriver également que le *que* soit omis : *ça fait la semaine on l'a pas vu*, ou remplacé : *il se rend compte comme quoi ça marchera pas*. Toujours-est-il que ce sont les relatives qui permettent la meilleure distinction de différents registres de la langue. Ces subordonnées utilisent des mots relatifs qui appartiennent à plusieurs catégories : simples (*qui, que, quoi*), complexes (*lequel, laquelle, lesquels, lesquelles*) et même les pronoms relatifs adverbiaux (*dont, où*). Pourtant, le français populaire se limite à l'emploi des formes les plus simples. Les exemples les plus frappant de cet emploi sont : *Un copain que j'ai passé mon enfance avec lui, J'ai vendu ma petite maison que je tenais tant*.

Pour conclure, il semble important de rappeler que l'usage populaire de la syntaxe est partagé par les usagers familiers et relâchés. Pour distinguer l'appartenance sociale d'un locuteur la syntaxe semble être peu pertinente. Néanmoins, dans ce chapitre nous allons essayer de trouver les caractéristiques syntaxiques spécifiques aux locuteurs appartenant à la classe moyenne. Nous allons analyser le niveau de la langue de cette classe sociale, en étudiant son évolution dans le temps. Premièrement nous allons nous concentrer sur la syntaxe de la phrase simple, notamment sur l'emploi du pronom sujet, des constructions verbales, les changements de catégorie grammaticale, les dislocations, les négations et les interrogations. Deuxièmement nous allons analyser des phrases complexes, en particulier les relatives et les subordonnées. Cette étude nous permettra de constater quel est le niveau de langue qu'utilise la classe moyenne depuis 1978 jusqu'à aujourd'hui.

2. Phrase simple

2.1. L'emploi du pronom sujet.

Tout d'abord, nous pouvons remarquer l'utilisation fréquente du pronom *on* qui remplace le pronom *nous*. Dans chaque film nous retrouvons un grand nombre d'exemples de cette utilisation. Dans le film le plus ancien de notre corpus : *Les bronzés* (1978), nous retrouvons le pronom *on* dans la célèbre chanson *Dirladada* :

- « *On va s'en fourrer jusque-là (...) On va s'doucher sur la playa...* ».

Nous le retrouvons également dans les dialogues :

- « *On bouge plus là* ».

Nous ne retrouvons pas d'exceptions dans les autres films :

- « On se demande si c'est culturel ou rapport avec le climat ? » (*Les bronzés 3*, 2006),
- « Pour les fournisseurs avec lesquels on est engagés, on fait comment ? » (*La vérité 2*, 2011),
- « On va où là ? » (*La vérité 3*, 2012),
- « On ne va pas à l'aéroport ? » (*La vérité 1*, 1997).

Il semble intéressant de noter que dans la dernière citation, le personnage d'Eddie utilise le pronom *on*, caractéristique à la langue familière et populaire, mais garde une négation complète avec le *ne*, utilisée surtout en français standard et soutenu. Cependant, pour pouvoir mieux examiner l'utilisation du pronom sujet *on* au lieu de *nous*, nous avons fait une étude quantitative, en étudiant le scénario du film *Les bronzés 2* (1979). Nous pouvons constater la présence de quarante-sept occurrences du pronom *nous*, dont onze dans la position du sujet, par exemple : « Nous avons un peu de retard ». Toutefois, nous pouvons compter cent trente-trois emplois du pronom *on*. La différence est donc considérable. Il est donc évident que dans tous les films, les personnages privilégient l'emploi du pronom sujet *on*.

Ensuite, nous trouvons également une dislocation à la troisième personne :

- « Maurice, il s'est encore acheté une nouvelle caisse... » (*La vérité 1*, 1997),
- « Quand Benchemoul il offre une Mercedes à sa femme, Attia il offre une Rolls à sa fille » (*La vérité 1*, 1997).

Finalement, il est intéressant de mentionner un phénomène qui caractérise la langue populaire et qui apparaît souvent dans les films que nous étudions, à savoir, la disparition de sujet impersonnel dans la phrase. Bien évidemment, le sujet est considéré comme indispensable dans la langue française, mais parfois il peut être supprimé. Il s'agit de l'impersonnel *il*, qui disparaît dans certaines constructions :

- « Y'a du soleil et des nanas » (*Les bronzés 1*, 1978),
- « Y en a marre maintenant ! » (*Les bronzés 2*, 1979),
- « Y a rien chez nous » (*Les bronzés 2*, 1979),
- « Y a aucune sécurité ici » (*Les bronzés 3*, 2006),
- « Faut pas vous énerver comme ça » (*La vérité 3*, 2012),
- « Faut l'excuser, il n'y a pas plus indiscrete que maman ! » (*La vérité 3*, 2012).

Dans cette dernière citation il paraît important de remarquer que dans la même phrase le personnage de Sandra omet le pronom impersonnel *il* : « faut », mais garde le même pronom dans la construction « il n'y a pas ». Nous pouvons constater qu'il n'existe pas de régularité et que la suppression du pronom *il* est accidentelle, sûrement dû au débit de parole très rapide.

Enfin, Sophie Jollin-Bertocchi dans son livre *Les niveaux de langage* (2003) mentionne également l'emploi de la forme *ça* en français familier et populaire, qui est « susceptible de pronominaliser des syntagmes très divers dans la fonction sujet » (2003 ; 98). Nous avons des exemples dans notre corpus :

- « *ça* va fermer les télésièges » (*Les bronzés 2*, 1979), ici employé dans une dislocation.
- « Une date, *ça* veut dire que tu crois que tu vas niquer... » (*La vérité 2*, 2001),
- « *ça* m'avait un peu troublée ces italiens » (*Les bronzés 3*, 2006),
- « Les rabbins, c'est pas *ça* qui manque. » (*La vérité 1*, 1997).

Dans ce dernier exemple nous pouvons noter la valeur dépréciative dans l'emploi du *ça*, qui reprend le sujet « les rabbins ». De même, nous pouvons observer que les personnages des films privilégient l'emploi de la construction *c'est*, au lieu de *ce sont*, qui est pratiquement figée en français standard :

- « C'est des conneries » (*La vérité 2*, 2001),
- « C'est mes yeux ou quoi ? » (*Les bronzés 2*, 1979),
- « C'est mes skis ! » (*Les bronzés 2*, 1979),
- « C'est exactement les mêmes » (*Les bronzés 3*, 2006),
- « C'est pas les affaires » (*La vérité 1*, 1997).

2.2. Les constructions verbales, les prépositions et les changements de catégorie grammaticale.

- « Faut que j'assume » (*La vérité 2*, 2001),
- « J'assume à mort » (*La vérité 3*, 2012),
- « J'ai assuré toute la nuit » (*Les Bronzés 1*, 1978),
- « Ils assurent les Italiens » (*Les Bronzés 2*, 1979).

Ces citations présentent l'utilisation du verbe *assurer* dans son emploi intransitif. Il est passé, en français populaire et en français familier, de la construction transitive à la construction absolue. Il semble intéressant que ces phrases soient prononcées seulement par les deux mêmes personnages, à savoir Serge et Popeye. Nous pouvons supposer que cet emploi est plutôt réservé aux hommes et, dans ces films, ce verbe est utilisé surtout dans les phrases avec une connotation sexuelle.

En ce qui concerne l'utilisation des prépositions dans notre corpus, nous pouvons remarquer quelques extensions d'emploi :

- « J'ai entendu *comme* une respiration de bête » (*Les bronzés 3*, 2006),
- « Je me méfie *avec* ses blagues » (*La vérité 1*, 1997),
- « Pour faire *genre* le bon Français » (*La vérité 1*, 1997),

Cependant leur nombre est assez restreint. Nous pouvons ajouter que l'emploi des prépositions par les personnages est caractéristique pour la langue standard, même soutenue : « il ne nous reste plus qu'à vous remercier beaucoup de votre hospitalité » (*Les bronzés*, 1978), dans cette phrase, Gigi emploie correctement le verbe *remercier* avec la préposition *de*, au lieu de la préposition *pour*, de plus en plus employée à l'oral.

Les changements de catégories grammaticales des mots sont également spécifiques au français populaire ou branché. Nous pouvons compter parmi eux : l'adjectif *grave* qui, en français familier et populaire, devient un adverbe : « Elle est amoureuse *grave*. » (*La vérité si je mens 1*, 1997), « Il va falloir qu'on se bouge *grave* » (*La vérité si je mens 2*, 2001), « il a dérouillé *grave*. » (Dove, *La vérité si je mens 3*, 2012). Nous avons également un adjectif *fort* qui devient un adverbe : « ça commence *fort* » (*Les Bronzés*, 1978), « ça marche très *fort* » (*La vérité si je mens 2*, 2001), « ça marche fort » (*La vérité si je mens 1*, 1997). Ces changements grammaticaux sont présents dans tous les films, cela prouve qu'ils existent dans la langue depuis un certain temps et ils continuent à être utilisés.

2.3. Les dislocations et les présentatifs.

Ce paragraphe permet l'étude de la dislocation qui est un procédé d'emphase. Il s'agit du détachement d'un constituant en tête ou en fin de phrase, repris par un pronom qui porte sur le nom. Il peut être pronominalisé soit par anticipation (cataphore), soit par reprise (anaphore).

- « Qu'est-ce qu'il fait là *lui* ? » (*La vérité 2*, 2001),
- « Parce que moi *c'*est Jean-Claude *mon prénom* » (*Les bronzés 1*, 1978),
- « Je vais te dire un truc qui va *te* faire plaisir, *toi* » (*Les bronzés 1*, 1978),
- « Tu nous *la* copieras, hein, *ta balade* ! » (*Les bronzés 2*, 1979),
- « Toi, ils disent que tu justifies pas *les tiens*, *d'honoraires* » (*Les bronzés 3*, 2006),
- « même *les solderies elles* en veulent pas » (*La vérité 1*, 1997)
- « toute la nuit, j'ai attendu près du téléphone que *l'hôpital il* m'appelle » (*La vérité 1*, 1997).

Ces exemples nous permettent de constater qu'il s'agit surtout de reprises anaphoriques qui conduisent à une certaine redondance. Ces reprises peuvent être assurées par les pronoms :

toi, lui, elles; les possessifs : *ta balade, mon prénom* ; mais également par des noms : *la balade, d'honoraires*. Nous avons également un exemple de la thématisation par anticipation : « Tu le savais qu'il y avait une bête » (*Les bronzés 3*, 2006).

En ce qui concerne les présentatifs nous trouvons quelques exemples de l'emploi de la construction *ça fait* réservé aux compléments de temps et un exemple du présentatif *c'est qui*, dont l'accord se fait à la troisième personne :

- « Y a un type *ça fait* un moment qu'il tourne autour de ta caisse » (*La vérité 1*, 1997),
- « Votre oseille, *ça fait* un bail que je l'ai dépensé » (*La vérité 2*, 2001),
- « *ça fait* des lustres qu'il est pris à la gorge » (*La vérité 3*, 2012),
- « : *C'est moi qui l'a fait* » (*Les bronzés 2*, 1979).

Ces structures permettent une modification de l'ordre des mots.

2.4. La négation.

Comme nous l'avons précisé auparavant, la négation en français standard se caractérise par l'utilisation de deux éléments. Cependant, il est difficile dans notre corpus de trouver ce type de négation. La plupart de temps, les personnages omettent le *ne* et ceci dans tous les types de phrases, dont les interrogatives et les impératives. Dans la série *La vérité si je mens* nous retrouvons plusieurs exemples de phrases négatives :

- « C'est eux qui veulent pas me payer. » (1997),
- « Il sait pas la chance qu'il a d'avoir encore sa mère, lui » (1997),
- « et dire que tu voulais pas bosser pour eux, toi, rioul » (2001),
- « Son boulot c'est pas évident » (2012),
- « y a pas de problème » (2012).

Cette dernière apparaît avec une omission de sujet impersonnel. Dans la série *Les bronzés* nous avons également quelques exemples :

- « mais je sais pas où est ma femme ! » (1978),
- « j'ai pas pieds ! » (1978),
- « Ça passe pas inaperçu ! » (1979), avec l'utilisation du *ça* au lieu de *cela*,
- « T'as bien fait d'pas nous attendre ! » (1979),
- « Je l'ai pas vu depuis » (2006),
- « Il a pas souffert » (2006).

Il existe également des négations marquées seulement par un deuxième élément *rien*, *plus*, *jamais* ou *personne* :

- « J'ai *rien* contre » (2006),
- « On se quittera *plus jamais* » (2006),
- « J'ai *rien* dit » (1997),
- « Je l'ai *jamais* calculée cette fille » (2001),
- « Y a *plus* qu'à signer » (2012).

Le français populaire se permet également une plus grande liberté concernant la place des éléments négatifs : « pour *pas* qu'ils mordent » (*Les bronzés 3*, 2006).

De plus, la négation peut être marquée uniquement par un élément dans les phrases interrogatives et impératives :

- « Pourquoi tu m'as *pas* dit qu'il y avait un risque ? » (1997),
- « T'inquiète *pas*, je t'en veux *pas* » (1997),
- « bouge *pas* toi, hein ! » (2012),
- « Pourquoi vous m'avez *pas* attendu ? » (1979),
- « Prends *pas* tout au pied d'la lettre ! » (1979).

Les exemples de ce type de négation, qui est caractéristique de la langue française populaire et familière, ne manquent pas dans notre corpus. De plus, nous pouvons constater que tous les personnages l'utilisent : les femmes et les hommes, les personnes âgées et les plus jeunes. De même, son emploi reste le même en 1978 et en 2012. Cependant, ce qui semble intéressant, c'est l'emploi correct de la négation, sans omission de *ne*. Notre corpus présente quelques occurrences de ce type de négation, néanmoins cela reste un très petit nombre :

- « *Ne* touche *pas* à la télévision » (1997),
- « *Ne* t'inquiète *pas* » (1997),
- « On *n'*allume *pas* la télévision » (1997).

Ce dernier exemple est d'autant plus remarquable, qu'il contient l'emploi du pronom *on* qui remplace *nous*, ce qui relève du français familier. Il faut également ajouter que dans le film *La vérité 1* (1997), la personne qui semble utiliser seulement la négation complète est Robert, le père de Dov, la personne qui est plus âgée que les autres. Dans les films suivants de la même série nous apercevons moins d'exemples de la négation complète.

- « Tu *n'*as même *pas* de quoi payer le resteau à ta gonzesse ? » (2001).

La série *Les bronzés* en possède aussi quelques exemples :

- « Je *ne* sais *pas*, je *n'*ose *pas* regarder » (2006),

- « Je *ne* voudrais surtout *pas* que vous vous imaginiez que votre femme m'a hébergé autrement qu'en tout bien tout honneur ! » (1978),
- « Ça *n*'va *pas*, monsieur Dusse » (1979).

Nous pouvons remarquer que parfois, afin de rendre la scène beaucoup plus comique, les personnages utilisent la négation complète en utilisant les mots qui n'appartiennent pas au lexique du français standard ou soutenu :

- « Je *ne* vous colle *pas* mon poing sur la gueule, je pense que ce n'est pas la peine ! » (1979).

Afin de démontrer l'importance de phénomène de la négation avec l'omission de *ne*, nous avons effectué une étude quantitative dans le film *Les Bronzés 2* (1979). Cette étude a permis de constater que tout au long de film il y a deux cent quarante-huit négations, dont : deux cent dix en *pas*, vingt-cinq en *rien*, onze en *jamais* et deux en *personne*. Pour toutes ces phrases négatives nous comptons seulement cinquante-quatre phrases avec une négation complète avec *ne*.

2.5. L'interrogation.

Comme nous l'avons expliqué auparavant, il existe en français les interrogations totales ou partielles qui peuvent être posées en français par l'inversion de sujet, grâce à la particule *est-ce que* et par l'intonation. C'est un système qui, seulement en français standard est assez compliqué. Il n'est donc pas étonnant que les locuteurs du français parlé simplifient son usage. Voilà pourquoi c'est surtout cette dernière structure (l'interrogation par l'intonation) que nous allons retrouver dans notre corpus, car elle est utilisée le plus souvent en français familier et populaire, qui privilégie l'emploi de l'ordre canonique de la phrase : sujet-verbe-objet.

Tout d'abord, dans la série *Les Bronzés* nous pouvons noter ce type d'interrogations par l'intonation :

- « La chintoque elle est maquée ? » (1978),
- « Tu viens manger ? » (1978),
- « t'es sur que l'cousin est pas là ? » (1979),
- « J'te dérange pas ? » (1979),
- « On est obligé d'aller jusqu'à ce resto ? » (2006),
- « Il est pas de la roulette, lui, peut-être ? » (2006).

Nous retrouvons le même type de questions dans la série *La vérité si je mens* :

- « Y a pas de fermeture éclair ? » (1997),
- « Tu sais que Benchemoul c'est un client à Maurice ? » (1997),
- « Il va la fermer ce con ? » (2001),
- « Tu me prends pour un babo ? » (2001),
- « T'es pas trop fatigué ? » (2012),
- « C'est pas un kiffe de faire le kiddouch à Shanghai ? » (2012).

Ensuite, nous avons les interrogations partielles introduites par un pronom ou adverbe interrogatif. Cependant dans les films étudiés nous pouvons remarquer que dans ce type de questions l'élément introducteur peut se trouver également à la fin de la question sans qu'il y ait de sujet postposé:

- « *Pourquoi* tu veux te foutre des responsabilités pareilles ? » (1997),
- « Il est où le trésor ? » (1997),
- « Vous les trouvez où, ceux-là ? » (2001),
- « et *sur* qui ils tapent ? » (2001),
- « Elle est où la prof ? » (2012),
- « *Pourquoi* tu te marres, toi ? » (2012),
- « *Comment* tu as trouvé le spectacle ? » (1978),
- « *Combien* il a dit, là ? » (1979),
- « Bon alors, tu seras *combien* ? » (1979),
- « Mais où vous allez les gars ? » (2006),
- « Mais où ils les emmènent ces pauvres gens ? » (2006).

De même, pour éliminer l'inversion de sujet et conserver l'ordre canonique de la langue française, le français familier et populaire réduisent le nombre d'interrogations partielles introduites par *est-ce que*. Cependant, cette forme est aussi considérée comme une inversion, nous pouvons noter alors sa transformation à l'oral en une séquence en ordre canonique:

- « *Qui c'est* qui vous l'a acheté ? » (*La vérité 1*, 1997),
- « *Qui c'est* qui s'énervé ? » (*La vérité 1*, 1997),
- « *C'est* qui y a dedans, là ? » (*Les bronzés 2*, 1979),
- « J'aimerais bien savoir *qui c'est* qui a baisé ma femme ? » (*Les bronzés 3*, 2006).

Un autre phénomène qui appartient à la langue parlée populaire et familière est l'ajout du pronom relatif *que* après le pronom interrogatif *qu'est-ce que* :

- « Qu'est-ce que c'est *que* ce bordel ? » (*La vérité 2*, 2001),
- « Qu'est-ce que c'est *que* ce petit ton là ? » (*La vérité 3*, 2012),

- « Mais qu'est-ce que c'est *que* cette usine ? » (*La vérité 3*, 2012),
- « Qu'est-ce que c'est *qu'* cette merde ? » (*Les bronzés 2*, 1979).

Le pronom interrogatif *qu'est-ce que* peut également, à l'oral, remplacer un autre pronom, ici, *pourquoi* :

- « Qu'est-ce qu'il est en Allemagne, celui-là ? » (*La vérité 1*, 1997).

De plus, après avoir analysé notre corpus nous pouvons constater l'usage important du pronom interrogatif *quoi* dans les interrogatives, mais il connaît également un usage fréquent isolé.

- « *Quoi ?* Tu es malade ou *quoi ?* » (*La vérité 1*, 1997),
- « Vous êtes *quoi*, comme handicap ? » (*La vérité 2*, 2001),
- « qu'est-ce que tu voulais me dire *quoi* de plus important que ça, hein ? » (*La vérité 2*, 2001),
- « Il a pas de maison ou *quoi ?* » (*La vérité 3*, 2012),
- « C'est *quoi* vos prénoms ? » (*Les bronzés 1*, 1978),
- « C'est *quoi* les p'tits trucs blancs là-dedans ? » (*Les bronzés 2*, 1979),
- « Tu lui veux *quoi* à Gigi ? » (*Les bronzés 3*, 2006).

Dans la langue populaire *quoi* peut également apparaître en tête de la phrase interrogative, tandis qu'en langue standard cela ne peut jamais avoir lieu :

- « DOVE : Dis-moi, ça me fait penser, Nicole, la fille avec qui t'étais avant. Finalement elle est devenue juive pour rien.
PATRICK : *Quoi* juive pour rien ? ça n'existe pas ça ! » (*La vérité 1*, 1997),
- « FERNANDA : Bon, moi, je vais chercher du bois !
POPEYE : Oui, et ben oui, j'veis te donner un p'tit coup de main !
JEAN-CLAUDE : ouais, on va vous donner des coups de main !
POPEYE : Ho !
JEAN-CLAUDE : *Quoi ho ?*
POPEYE : Casse toi, casse toi, tu fais chier !
JEAN-CLAUDE : Ouais, ouais ! » (*Les bronzés 2*, 1979).

Nous pouvons noter que le grand nombre de ces questions représente les « fausses interrogations », qui ne sont pas des véritables demandes d'informations.

Néanmoins, il y a dans les films analysés des exemples de l'interrogation propre au français standard et soutenu, avec l'inversion. Leur nombre est pourtant assez limité.

- « Où va-t-on exactement ? » (*La vérité 1*, 1997),
- « Comment se fait-il qu'on ne te voit jamais accompagné ? » (*La vérité 1*, 1997),

- « Veux-tu me lâcher ? » (*Les bronzés 3*, 2006),
- « Voulez-vous qu'on aille prendre un verre de vin chaud ? » (*Les bronzés 2*, 1979).

3. Phrase complexe.

3.1. La parataxe.

Souvent, nous associons la langue populaire avec la grande simplicité des phrases et le manque de phrases complexes. Cependant, comme le dit Françoise Gadet (1992), il s'agit « d'un mythe ». La parataxe n'est pas vraiment présente dans notre corpus. De plus, selon les travaux de C. Blanche-Benveniste (1990) et du groupe GARS, les énoncés en français parlé ne peuvent pas être étudiés de la même façon que les énoncés en français écrit. Nous ne pouvons donc pas vraiment parler de phénomène de la parataxe, car ces énoncés sont constitués de groupes syntaxiques sans relation de dépendance entre eux. Ces énoncés sont formés du noyau et des préfixes (ceux qui précèdent le noyau) et postfixes (ce qui suivent le noyau). Dans l'étude de ce type d'énoncés il est nécessaire d'analyser l'intonation de la phrase, car c'est elle qui permet à un noyau de constituer un énoncé autonome.

Nous pouvons donner seulement quelques exemples de ce type de phrases qui proviennent du film *Les bronzés 3* et qui sont exprimées uniquement par des femmes :

- « Je vous comprends, parce que moi, quelqu'un touche à Lee Harvey, c'est procès immédiat » (Madame Franken, 2006),
- « S'il recommence la crise, comme hier, y a des clients qui se sont plaints » (Graziella, 2006),
- « Je sais dans l'ancien temps on étouffait. » (*Les bronzés 3*, 2006). Dans cette phrase il faut noter le manque du pronom relatif *que*.

Nous avons aussi des exemples de ce qu'à l'écrit nous pouvons appeler la juxtaposition :

- « Je suis en caution personnelle, moi, ils peuvent tout me prendre » (*La vérité 2*, 2001),
- « Moi je sais qu'une fois, y avait une escouade de gendarmes, ils ont chanté des chansons paillardes jusqu'à 3 heures du matin, on s'est éclatés » (*Les bronzés 2*, 1979).

En ce qui concerne les attachements des séquences, il est intéressant de voir que la conjonction de coordination *et* est souvent renforcée par un adverbe *puis* :

- « et puis au moins, c'est pas un religieux comme votre gendre » (*La vérité 1*, 1997),
- « et puis c'est vrai en plus ! » (*Les bronzés 2*, 1979),
- « j'suis sur un coup, et puis j'ai de bonnes chances de conclure » (*Les bronzés 2*, 1979).

La conjonction de coordination *et*, renforcée par un adverbe *puis* est considéré comme un marqueur de discours.

3.2. Les relatives

Les relatives font partie de la catégorie de subordonnées. Elles constituent souvent le phénomène le plus fréquemment cité comme typique du français familier et populaire. Les pronoms relatifs se divisent en deux catégories : simples et complexes. Cependant le français populaire se limite souvent à l'emploi des formes simples.

L'analyse de notre corpus nous permet de constater que la classe moyenne, qui est représentée dans les films, emploie les subordonnées et les relatives caractéristiques du français standard. Nous possédons un petit nombre d'occurrences qui signalent l'emploi des relatives dites « familières ».

- « Pour les fournisseurs avec *lesquels* on est engagés, on fait comment ? » (*La vérité 2*, 2001),
- « Un ami sur *lequel* je me suis lourdement trompé. » (*Les bronzés 3*, 2006),
- « Une américaine avec *laquelle* j'avais eu une brève aventure. » (*Les bronzés 3*, 2006).

Dans ces phrases nous remarquons l'emploi des pronoms relatifs complexes : *lesquels*, *lequel*, *laquelle* à la place de *qui*, qui sert à désigner le sujet animé dans la proposition relative.

Dans la phrase prononcée par Nathalie dans le film *Les bronzés 3* le pronom *que* remplace un adverbe relatif où :

- « C'est cette nuit-là *que* Benjamin a été conçu »,

Dans les phrases suivantes nous pouvons observer une mauvaise conjugaison du verbe qui est introduit par le pronom relatif *qui* :

- « Mais y a pas que vous *qui paye* » (*Les bronzés 3*, 2006),
- « et pourquoi y a que nous *qui paye* ? » (*Les bronzés 3*, 2006).

Enfin, « Tu peux me passer mon slip *qu'était* à tremper » (*Les bronzés 3*, 2006) est une illustration de l'élision erronée du pronom relatif *qui*.

Un autre phénomène, qu'il faut mentionner, est une présence superflue du pronom relatif *qui*. Il peut d'agir également de l'omission du présentatif *voilà* : et *voilà* la nuit *qui* va tomber.

- « il est pas revenu et la nuit *qui* va tomber (*Les bronzés 3*, 2006).

Ces relatives familières concernent surtout les films qui ont été tournés après les années 2000. Nous pouvons noter cependant le manque de décumuls et de relatives défectives, caractéristiques de français populaire.

3.3. Les subordonnées

L'analyse de notre corpus ne nous donne pas d'exemples d'utilisation des phrases subordonnées qui sont typiques de la langue familière ou populaire. Les protagonistes emploient les phrases subordonnées du français standard. Ils utilisent les subordonnées complétives et circonstancielles en utilisant correctement le temps et le mode :

- « Y a pas de raison que mon beau-frère *ait été* servi avant moi. » (*La vérité 1*, 1997),
- « Elle veut que *j'aie* à la banque du sperme » (*La vérité 3*, 2012),
- « C'était pour éviter que *t'aies* mal ! » (*Les bronzés 2*, 1979),
- « Mais, qu'est-ce que ça peut nous foutre que ce *soit* d'ta faute, pauv' con ! » (*Les bronzés 2*, 1979),
- « C'est une grande chance que je sois venu seul, parce que je devais venir avec une copine » (*Les bronzés 2*, 1979),
- « J'*pensais* que ça vous *dérangerait* pas ! » (*Les bronzés 2*, 1979),
- « Si ça se trouve, elle *serait* juive » (*La vérité 1*, 1997).

Nous pouvons toutefois relever une hypercorrection : « il y en *ait* pour qui ça s'arrange » (*Les bronzés 3*, 2006) et l'emploi des subordonnées complétives caractéristiques pour la langue parlée, introduite par la formule *c'est que* :

- « Ouais enfin, l'important, *c'est que* tu l'sentes » (*Les bronzés 2*, 1979),
- « Le problème avec la rage *c'est que* c'est cyclique » (*Les bronzés 3*, 2006).

La combinaison *c'est que* s'emploie aussi isolément et elle est souvent un synonyme de *le fait c'est que* :

- « Dame ! *C'est que* vous commencez à être un fournisseur important. » (*La vérité 2*, 2001)

mais elle peut devenir aussi un synonyme de *c'est parce que* ou une possibilité de donner la raison de ce qu'on fait ou vient de faire :

- « *C'est que* je dois compter... » (*Les bronzés 1*, 1978),
- « La vérité, *c'est que* j'en ai marre. » (*La vérité 1*, 1997).

Après notre étude, nous pouvons noter que la classe moyenne représentée dans notre corpus se caractérise surtout par l'usage de la syntaxe du registre familial et standard. Le registre familial apparaît en particulier dans les négations et les phrases interrogatives ainsi que dans l'emploi des prépositions et dans les dislocations. Quant à la phrase complexe, le registre reste entièrement standard et soutenu tout au long de ces trente-cinq ans, à quelques exceptions près.

II. Le lexique

1. Approche historique.

Comme le mentionne le premier chapitre, le français populaire et le français familial se caractérisent par une syntaxe plus relâchée et par l'emploi de l'argot, du verlan et du vocabulaire appartenant au français « branché ». Ce lexique évolue avec le temps et possède différentes fonctions. Comme le rappelle Louis-Jean Calvet dans son livre *L'argot*. Puf, Que sais-je ? (1994) : « Les langues, (...), ont entre autres fonctions celle d'assurer la communication » et celle de l'argot était une fonction cryptique, car sa naissance a eu lieu dans le milieu des malfaiteurs. Ils l'utilisaient pour ne pas se faire comprendre par le reste de la société. Nous retrouvons encore cet exemple de l'usage cryptique de l'argot dans les années 30, notamment dans le film *Fric-Frac* de Maurice Lehmann et Claude Autant-Lara. Mais l'histoire de la langue verte, si caractéristique pour la langue populaire, remonte au XIV^{ème} siècle. Les premières traces se trouvent dans les textes de prisons, notamment dans les indications sur la somme que les prisonniers devaient acquitter pour leur pension. Elles permettaient de distinguer plusieurs classes de prisonniers (Louis-Jean Calvet, 1994) : *barbane*, *beaumont*, *beauvoir*, *boucherie*. Cependant c'est seulement au XV^{ème} siècle, avec la société des Coquillards qu'apparaît le premier document avec des renseignements sur le lexique argotique. Ensuite, dans une pièce de Legrand, *Cartouche ou les voleurs*, présentée au Théâtre-Français en 1721 on retrouve quelques mots d'argot : *trimer* (marcher), *mioche* (garçon), prononcés par le célèbre Cartouche, chef d'une bande. De plus, grâce au procès des

Chauffeurs d'Orgères à la fin du XVIII^e siècle il a été possible d'établir une liste avec un certain nombre de procédés de création argotique, comme : les mots tronqués et resuffixés, les reprises et les transformations d'argots antérieurs ou des emprunts à d'autres langues (le tzigane, l'espagnol). Nous pouvons remarquer que certains procédés de la création sont restés les mêmes aujourd'hui, comme le précise Louis-Jean Calvet (1994 ; 113) : « L'argot est aussi la langue dans la mesure où il utilise les mêmes procédés de création que la langue commune. ».

Dans les temps modernes, ce langage codé est devenu un jargon, différent pour chaque groupe social, par exemple pour les policiers ou les chauffeurs. De plus, il apparaît de plus en plus de publications au sujet de l'argot, dont le premier dictionnaire d'Alfred Delvau *Dictionnaire de la langue verte*, apparu en 1866. À partir de ce moment-là, l'argot cesse d'appartenir seulement aux linguistes et devient une source d'inspiration pour les romanciers et les poètes comme Balzac, Zola, Céline ou Hugo, qui disaient : « Le propre d'une langue qui veut tout dire et tout cacher, c'est d'abonder en figures. La métaphore est une énigme où se réfugie le voleur qui complot un coup, le prisonnier qui combine une évasion. Aucun idiome n'est plus métaphorique que l'argot. ». Cette utilisation de l'argot par les hommes de culture est toujours maintenue. Les artistes comme Renaud l'utilisent dans leurs œuvres et leurs chansons. Cela est une preuve qu'aujourd'hui l'argot appartient à tout le monde. Louis-Jean Calvet (1994 ; 31) écrit à propos de l'argot : « Cette cloison est plus qu'amovible, elle est perméable, pour des raisons autant sociologiques que linguistiques (...). Et c'est cette perméabilité qui caractérise l'argot moderne. ». Il est vrai que l'argot voit naître tout le temps de nouveaux mots mais ce langage passe vite dans la langue commune. Aujourd'hui, ce langage constitue « un des éléments dans la palette de choix dont dispose la locuteur. » (Louis-Jean Calvet (1994 ; 31)). C'est justement cette évolution de la langue verte et son emploi par la classe moyenne qui va nous intéresser par la suite. Il est évident que grâce aux médias ce langage populaire est devenu de plus en plus reconnu dans la société. Il est intéressant de voir à quel point le locuteur traditionnel se sert de ce type du lexique au quotidien.

2. Les procédés formels de création argotique.

Afin de rendre cette étude exhaustive il est nécessaire de rappeler quelques traits caractéristiques de l'argot contemporain. Louis-Jean Calvet en décrivant les procédés formels de création argotique parle de troncation et de suffixation : *sympa*, *une occase*. Les suffixes

propres à l'argot sont -o, -os, -oche, -aque, -ard : *une valoche, tranquillos*. Nous pouvons parler aussi de la périphrase, des archaïsmes et des emprunts à des langues étrangères, qui sont, surtout aujourd'hui, très nombreux.

Il mentionne également le largonji et le louchébem, qui se résument par les formules suivantes :

Ci...→L...Ci, *jargon* donne *largonji*,

Ci, la consonne initiale du mot est renvoyée à la fin et remplacée par L.

Ci...→L...Ci + em, *boucher* donne *louchébem*

À la formule précédente s'ajoute le préfixe -em

Il faut tout de même ajouter qu'aujourd'hui ces deux formes ne sont plus utilisées, elles ont été remplacées par un autre phénomène, à savoir le verlan. Selon les linguistes, le verlan, la langue « à l'envers », était déjà utilisée au XVI^e siècle. Cependant c'est au XX^e siècle qu'elle va se propager, principalement dans les années trente parmi les brigands et parmi les adolescents dans les années soixante.

Il s'agit d'une transformation dont le fonctionnement reste assez simple à condition que toutes les syllabes de mot « verlanisé » soient ouvertes :

chier → *iéche*.

Si cela n'est pas le cas, il faut ajouter ou supprimer la dernière voyelle :

tronche → *troncheu*.

Dans cet exemple il était nécessaire d'ajouter le -e muet à la fin du mot.

Ensuite le mot ou expression est découpé en deux parties. Une fois le mot découpé, on intervertit les deux parties : *troncheu* : *tron-cheu, cheu-tron* → *chetron*.

Parfois, pour des raisons de prononciation, il est nécessaire de retrancher la voyelle finale du mot : *femme* → *femmeu* → *fa-meu* → *meu-fa* → *meuf*.

De plus, d'autres procédés énumérés par Louis-Jean Calvet sont : les argots à clef africains, le nkosro (une sorte de javanais) ou le kokan (comparable au verlan) et le rhyming slang, né dans un quartier de la capitale britannique. Ce dernier a comme principe : « remplacer un mot de la langue commune par un autre mot, ou plus souvent par un syntagme, qui rime avec lui. » (Louis-Jean Calvet, 1994 ; 66) : *Money* → *bees and honey*.

3. Le français branché.

À partir des années quatre-vingts il y a une évolution touchant le français argotique. Ce qu'il était considéré comme le français argotique des années trente évolue. Le lexique argotique et populaire devient le lexique familier et commun français. Il commence à être utilisé par tout le monde et perd sa fonction cryptique. En même temps la langue évolue et permet la naissance d'un nouveau phénomène, c'est-à-dire le français « branché », aujourd'hui considéré plutôt comme le français « parlé ». Le français branché, utilisé par tout le monde, notamment dans les médias, commence à devenir une variété du français contemporain avec sa fonction ludique et de connivence (un groupe de personne se reconnaît comme appartenant à un même groupe social). Cette variation reprend quelques traits caractéristiques du français argotique : les procédés de fabrication de mots nouveaux, comme la troncation et la troncation avec l'ajout de suffixes : *-os*, *-ard* : *tranquillos* ou les abréviations : *un ado* (un adolescent). De plus, le français branché ne se caractérise pas seulement par le lexique, comme le français argotique, mais aussi par des procédés syntaxiques, comme les changements de la fonction syntaxique : les verbes *assurer* et *craindre* qui deviennent les verbes intransitifs : *ça craint*, *il a assuré* et les adjectives employés comme les adverbes : *Il assure grave*. Le français branché utilise également l'expression "bonjour" qui présente un fonctionnement complexe, elle peut avoir deux sens opposés ce que nous allons démontrer dans notre analyse. Il utilise également l'antiphrase qui permet de dire le contraire de ce qu'on semble vouloir dire : *quelle beauté !*, pour dire qu'une femme est laide. Enfin, le français branché c'est aussi des anglicismes, adaptés ou non à la langue française : c'est *cool*, un *loser*.

Aujourd'hui nous pouvons parler de la circulation constante des formes argotiques et populaires vers le français familier, cela veut dire que chaque locuteur possède la capacité de choisir le lexique et de construire des énoncés argotiques, familiers ou standards. Il est vrai que nous avons l'habitude d'identifier l'emploi de l'argot et du lexique populaire avec les adolescents, les jeunes de banlieues ou les gens moins éduqués, cependant le français branché est connu et employé par toutes les couches de la société. Pour cela il peut être appelé aujourd'hui le français familier « parlé ». En sachant que tous les locuteurs possèdent les moyens de construire tous types d'énoncés il est intéressant d'étudier quel type de lexique est utilisé par la classe moyenne entre 1978 et 2012 : populaire, argotique, familier ou « branché ».

L'étude du lexique français appartenant aux différents registres de langue est d'autant plus difficile que les dictionnaires de la langue française présentent une grande disparité. Il n'y a pas de consensus sur ce qui appartient au lexique familier et populaire, par exemple : *cocu* selon le dictionnaire *le Petit Robert* est vulgaire et selon *le Petit Larousse* familier. En conséquence, afin de pouvoir constater à quel niveau de langue appartient le lexique étudié nous allons nous servir d'un dictionnaire de langue française, *Le Petit Robert*, publié par les *Dictionnaires Le Robert*, dont la première édition paraît en 1967. En vue d'une étude diachronique, notre étude sera basée sur deux dictionnaires parus en 1981 et en 2012 : *Le Petit Robert 1: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Éditeur Le Robert, 1981 et *Le petit Robert: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Josette Rey-Debove, Paul Robert, Alain Rey, Éditeur Le Robert, 2012.

4. L'étude de la série Les bronzés : *Les bronzés 1* (1978), *Les bronzés 2* (1979), *Les bronzés 3* (2006).

4.1. Les bronzés 1 (1978).

Nous allons commencer l'analyse de ce film avec l'étude de la « célèbre » chanson : *Dirladada*.

« Bienvenue à Galaswinda
darla dirladada
Y'a du soleil et *des nanas*
darla dirladada
On va *s'en fourrer* jusque là
darla dirladada
(...)
Tous les soirs on *fra la java*
darla dirladada »

Cette chanson contient deux substantifs et un verbe qui appartiennent, selon *le Petit Robert* (1981) au lexique populaire : *la nana* (1949, de Anna), pop. ; *faire la java*, pop. (faire la fête) ; *s'en fourrer*, pop. Tous ces noms appartiennent aujourd'hui, selon *le Petit Robert* (2012) au lexique familier.

4.1.1. Les substantifs.

Changement de niveau de langue.

- *La gonzesse*, classé sous l'article de *gonze*, considéré comme vulgaire (1981). En 2012, classé comme un nom individuel, considéré comme familier.
- *Les macaronis* (les italiens), en 1981 considéré comme populaire et péjoratif, en 2012 comme injurieux.
- *Le mec*, *la gueule*, *le pote*, *le pédé*, classés comme populaires (1981), devenus familiers (2012). De plus, le substantif *pédé* apparaît, en 2012 comme le substantif individuel, et non pas comme une abréviation du substantif *pédéraste* (1981).
- *Ta pointure* est un terme utilisé pour parler d'une femme dans le sens *ton type de femme*. En 1981 cet emploi n'est pas marqué, tandis qu'en 2012 il est considéré comme une expression figée familière.
- *La compète* (la compétition), ce substantif n'apparaît pas dans le dictionnaire en 1981. En 2012 il est classé comme la forme abrégée familière. L'abréviation est un des procédés très utilisés en français branché et en français parlé familier.

Pas de changement de niveau de langue.

- *La bite*, *la chiasse*, considérés vulgaires en 1981 et 2012.
- *La gosse* (un enfant), *la chinetoque* (la chinoise), *le pépin* (le problème : « Dis, il y un pépin dans la boîte ? »), *la patelin* (le village), considérés modernes ou familiers en 1981 et 2012.
- *La valoché* (1913, de valise, et suff. Arg. *-oche*, pop.), le seul substantif utilisé dans le film, qui a été classé en 1981 comme appartenant au niveau populaire et qui garde cette classification en 2012.

4.1.2. Les verbes.

Changement de niveau de langue.

- *Paumer* (perdre), *filer* (se dépêcher), *bosses*, *balancer* (jeter), *se marrer*, *piquer* (voler), considérés populaires (1981) et ensuite familiers (2012).

- *Claquer les sous*, locution verbale considérée populaire (1981), puis classée dans la catégorie « argot familial » (2012).
- *Foutre* (faire), en 1891 classé comme vulgaire. En 2012 il est vulgaire seulement dans l'expression « va te faire foutre », sinon il est considéré comme familial.
- *Emmerder*, en 1981 ce verbe appartient au niveau familial quand il est employé dans le sens : *embêter* et il est considéré comme vulgaire dans le sens : *souiller d'excréments, manifester son mépris : tu m'emmerdes !*. Cependant en 2012, ce verbe dans le sens d'*ennuyer* appartient au registre courant et dans le deuxième sens, ce verbe est classé comme familial.
- *Se planter* (se tromper), *être claqué* (fatigué), en 1981 ils n'apparaissent pas dans le sens évoqué. En 2012 ils appartiennent au registre familial.

Pas de changement de niveau de langue.

- *Bouffer* (manger), *s'emballer* (s'enthousiasmer), *être gonflé* (culotté), *en avoir marre*, verbes classés en 1981 et en 2012 comme appartenant au registre familial.
- *Etre maqué* (« Et la chinetouque, vieux, la p'tite hôtesse, elle *est maquée* ? »), le seul verbe considéré populaire en 1981 et en 2012.

4.1.3. Les adjectifs.

Changement de niveau de langue.

- *Déqueulasse*, en 1981, dans le sens *sale* considéré comme vulgaire et dans le sens *déqueu* comme familial. En 2012 cet adjectif est considéré comme familial dans tous les cas.

Pas de changement de niveau de langue.

- *Dingue* (« Il est dingue ! »), en 1981 considéré comme familial, avec comme sens : *fou, dingo*. En 2012 également considéré comme familial avec l'extension de sens : *bizarre*.
- *Con*, en 1981 classé comme familial et vulgaire, ensuite injurieux et familial avec l'extension de sens : *bête* (2012).

- *Ballot* (« C'est ballot ! »), « qui manque de chance », en 1981 appartient au registre familier. En 2012 considéré comme familier et vieilli.

Cette analyse permet de constater que, selon le dictionnaire *Le Petit Robert* (1981), les personnages du film *Les bronzés 1* (1978), emploient surtout un lexique appartenant au registre populaire. Nous pouvons remarquer quelques emplois du lexique familier et vulgaire et un seul emploi du français branché, dans l'expression : *c'est la galère*, qui signifie : *c'est très dur*.

4.2. *Les bronzés 2* (1979)

Cette étude va porter sur le lexique qui n'est pas employé dans le film *Les bronzés* (1978). Il s'agit d'analyser des noms, des adjectifs et des verbes qui viennent s'ajouter à ceux qui ont été analysés auparavant.

4.2.1. Les substantifs.

Changement de niveau de langue.

- *Le bide* (le ventre), *le cigare* (la tête : « ça t'passe au-dessus du *cigare*, hein ! »), *les sacs* (l'argent), *la trouille* (la peur), *les bornes* (les kilomètres), en 1981 ces noms sont classés comme populaires, en 2012 comme familiers.
- *La gamine*, en 1981, dans le sens d'un *enfant*, il est classé comme familier, par contre dans le sens d'une *filles*, d'un *fil*, comme populaire. En 2012 les deux sens apparaissent comme étant familiers.
- *Les miches* (les fesses), *le costard* (le costume), classés comme argotiques en 1981, deviennent familiers en 2012.
- *Le pot*, en 1981 classé comme familier dans le sens d'un *verre*. En 2012 appartient, par extension, au registre courant, dans le sens *faire un pot*, faire une petite collation entre collègues ou amis.
- *La caisse* (la voiture), ce substantif n'apparaît pas dans le dictionnaire de 1981 et en 2012 il est classé comme familier.

- *Les pompes* (les chaussures), ce substantif n'apparaît pas dans le dictionnaire de 1981 et en 2012 il est classé comme populaire.

Pas de changement de niveau de langue.

- *Le larbin* (le domestique), *les balles* (les francs), *la causette*, classés comme familiers en 1981 et en 2012
- *Le resto/ restau* (le restaurant), *la colo* (la colonie), *l'hélico* (l'hélicoptère), classés comme abréviations familiers en 1981 et en 2012

4.2.2. Les verbes.

Changement de niveau de langue.

- *Casser, se casser* (partir), en 1981 *endommager* (familier), *casser les couilles* (vulgaire), *casser la tête* (figé et moderne), *ne te casse pas la tête*, *casser la gueule* et *se casser* (populaire).
En revanche, en 2012 : *endommager* (terme courant), *casser les couilles* (vulgaire), *casser la tête*, *ne te casse pas la tête*, *casser la gueule*, *se casser* (familier).
- *Se magner, se grouiller, choper* (attraper), *faire gaffe*, classés en 1981 comme populaires, en 2012 deviennent familiers.
- *Se tirer une balle, bourrer* (aller très vite), *assurer* (être à la hauteur, emploi intransitif), en 1981, ils n'apparaissent pas dans le dictionnaire dans les sens évoqués, cependant en 2012 ils appartiennent au registre familier.

Pas de changement de niveau de langue.

- *Larguer* (laisser quelqu'un), *dégager* (partir), *râler*, *déballer* (exposer, dévoiler), *s'éclater* (s'amuser), *se taper* (faire : se taper 100 kilomètres), *déconner* (s'amuser, faire des bêtises), *sacquer* (congédir quelqu'un), classés comme familiers en 1981 et en 2012.

4.2.3. Les adjectifs.

Changement de niveau de langue.

- *Feignasse* (« Relève-toi, *feignasse* ! »), *fastoche* n'apparaissent pas dans le dictionnaire de 1981, cependant en 2012 sont classés comme familiers.
- *Zinzin* (*fou*, « Oh moi, ils me rendent *zinzin* ! »), *marron* (*bête* ou dans le sens *on a perdu* : « Alors là, Jean-Claude, on est *marrons*, elle est avec lui ! »), classés comme populaires en 1981, appartiennent au registre courant en 2012.
- *Pépère* (*tranquille*, « j'suis allé *pépère* ! »), en 1981 classé comme populaire, en 2012 comme familier.

Pas de changement de niveau de langue.

- *Flapi* (extrêmement fatigué), *crevé* (épuisé), classés comme familiers en 1981 et en 2012.

Cette analyse permet de constater que, selon le dictionnaire *Le Petit Robert* (1981), les personnages du film *Les bronzés font du ski* (1979), emploient surtout le lexique appartenant au registre populaire. Nous pouvons remarquer quelques emplois du lexique familier et vulgaire.

4.3. *Les bronzés 3* (2006)

Il s'agit d'analyser le lexique qui vient s'ajouter à celui qui a été analysé auparavant.

4.3.1. Les substantifs.

Changement de niveau de langue.

- *Le cul*, *la cabane* (la prison), *les fringues* (les vêtements), *les ritals* (les italiens), *la bagnole*, *le pognon* (l'argent), en 1981 ces noms sont classés comme populaires, en 2012 comme familiers.
- *La fiotte* (un homosexuel), en 1981 il n'apparaît pas dans le dictionnaire. En 2012 il est classé comme vulgaire.

- *Fumier* !, classé comme populaire (très injurieux) en 1981. En 2012 classé comme familier (très injurieux).
- *La gastro*, il s'agit d'une abréviation du substantif : *gastro-entérite*. En 1981 il n'apparaît pas dans le dictionnaire. En 2012 il est classé comme familier.
- *L'hôsto*, il s'agit d'une abréviation du substantif : *hôpital*. En 1981 il est classé populaire, en 2012 familier.
- *La clique* (*j'en ai assez*, « J'en ai ma clique ! »)- Cet exemple est particulièrement intéressant, car selon les dictionnaires, en 1981 ce nom est classé comme appartenant au français standard, tandis qu'en 2012 il est considéré comme familier.

Pas de changement de niveau de langue.

- *La même* (un enfant), en 1981 et en 2012 classé comme populaire.
- *La tôle* (la prison), en 1981 considéré comme argot, en 2012 comme argot familier.
- *Le toubib* (le médecin), *mon vieux*, *un gars*, classés comme familiers en 1981 et en 2012.

4.3.2. Les verbes.

Changement de niveau de langue.

- *Péter les plombs* (s'énervé), *planter* (abandonner), *décoincer* (se mettre à l'aise), *débouler* (arriver), en 1981 ces verbes n'apparaissent pas dans le dictionnaire dans le sens évoqué. Ils apparaissent en 2012, classés comme familiers.
- *Choper* (attraper), *filer* (donner), *s'en tirer* (partir), en 1981 classés comme populaires, en 2012 comme familiers.
- *Avoir mal de crâne* (avoir mal à la tête). Il s'agit d'un exemple intéressant, car il présente une locution qui en 1981 est classée comme appartenant au registre courant, tandis qu'en 2012 au registre familier.

Pas de changement de niveau de langue.

- *Virer* (licencier), *se balader*, *se trimbaler* (se déplacer), *claquer* (mourir), *coller* (le procès : « Je vais lui coller le procès au cul ! »), *s'accrocher* (persévérer), classés comme familiers en 1981 et en 2012.

- *Se taper* (s'offrir une chose agréable, ici : *se taper une femme*), classé comme vulgaire en 1981 et en 2012.

4.3.3. Les adjectifs.

Le changement de niveau de langue.

- *Foutu, marrant*, en 1981 classés comme populaires, en 2012 comme familier.
- *Que dalle* (rien), en 1981 classé comme argotique, en 2012 comme familier.

Pas de changement de niveau de langue.

- *Gratiné* (difficile, ici : *la patronne gratinée*), *ringard* (démodé), classés comme familiers en 1981 et en 2012.
- *Parano*, il s'agit d'une abréviation de l'adjectif : *paranoïaque*. En 1981 classé comme abréviation familière, en 2012 classé comme adjectif familier.

4.3.4. Le français « branché ».

Il est possible de remarquer l'emploi du français branché dans *Les Bronzés 3* surtout par l'utilisation d'anglicismes. Il s'agit des noms, des adjectifs ou des phrases entières.

- *I'm coming, Surprise, hi everybody, We are waiting for you, Do you want a little glass of liquer de crapaud ?*
- rencontre un peu *off-shore*, Je suis *jet-lag*, *cool man*, *fun*, être *down*, faire un *break*,
- un petit *warm-up*, la *credit card*, *swatch* (change), *Gigi's touch*, *mid-life cirisis*, *numer one*, *honey*, *States*, *swetheart*, *fuck*, *man*

D'autres éléments qui affirment l'emploi du français parlé sont les expressions ou les abréviations comme:

- être *synchrone* (réagir simultanément)

« GIGI : Va te coucher chéri ! »

JEAN-CLAUDE : Non, je préfère *rester synchrone* avec toi ! »

- *sortir le cul des ronces* (sortir d'une mauvaise situation),

- *une trachéo* (une trachéotomie)

L'analyse permet de constater que dans *Les bronzés 3* (2006), la classe moyenne représentée par les protagonistes emploie le français familier ou « branché ». *Le Petit Robert* (2012) permet de voir que le lexique utilisé dans ce film appartient au registre familier, cependant il est possible de remarquer l'évolution de ce lexique depuis 1981.

Les trois films donnent la possibilité d'étudier l'évolution de la langue française. Pendant trente ans le lexique est passé du registre populaire ou argotique au registre familier. Il y a seulement quelques noms qui ont gardé la même classification. Selon les deux dictionnaires, les films tournés avant 1980 : *Les bronzés* (1978) et *Les bronzés font du ski* (1979) témoignent de l'utilisation de français populaire par la classe moyenne.

5. L'étude de la série *La vérité si je mens* : *La vérité 1* (1997), *La vérité 2* (2001), *La vérité 3* (2012).

Cette étude va porter sur le lexique qui n'a pas été employé dans la série *Les bronzés*.

5.1. La vérité 1 (1997).

5.1.1. Les substantifs.

Changement de niveau de langue.

- *La thune* (l'argent), en 1981 ce nom est classé comme populaire, avec comme explication : pièce de cinq francs, cependant en 2012 il devient l'argot dans le sens : ancienne pièce de cinq francs et moderne avec comme sens : argent.
- *La queue* (le phallus), considéré comme vulgaire en 1981, ce nom devient familier en 2012.
- *La bourre* (être à la bourre), en 1981 appartient au registre populaire, en 2012 au registre familier.
- *La compta*, l'abréviation du substantif : *la comptabilité*, n'apparaît pas dans le dictionnaire de 1981, mais en 2012 il est classé comme familier.

- *L'intello*, l'abréviation du substantif : *l'intellectuel* n'apparaît pas dans le dictionnaire de 1981 et en 2012 il est classé comme une abréviation familière, péjorative.
- *Le toc* (une imitation), *Le blé* (l'argent), *Le bâton* (mille)- ces termes ne sont pas présents dans le dictionnaire de 1981, cependant en 2012 ils appartiennent au registre familier.

Pas de changement de niveau de langue.

- *Le liquide*, ce terme, utilisé pour parler d'argent n'a pas d'entrée dans le dictionnaire de 1981 et de 2012.
- *Un tube*, en 1981 et en 2012 ce substantif figure comme argot musical.
- *Les pêches* (les seins), ce substantif ne figure pas dans ce sens dans le dictionnaire de 1981 et de 2012

5.1.2. Les verbes.

Changement de niveau de langue.

- *Laisser-béton*. Il s'agit de verlan à partir de verbe *laisser-tomber*, qui en 1981 n'apparaît pas dans le dictionnaire et en 2012 est classé comme familier, cependant le verlan ne figure pas dans les dictionnaires.
- *Chialer* (pleurer), en 1981 figure comme populaire, en 2012 comme familier
- *Éclater quelqu'un* (« casse-toi ou je t'éclate. »), *cartonner* (réussir), *frimer* (vouloir épater quelqu'un), *baigner* (ça baigne !), *buller* (ne rien faire), ces verbes n'avaient pas leur entrée dans le dictionnaire de 1981, cependant en 2012 figurent comme familiers.

Pas de changement de niveau de langue.

- *Rater* (perdre, ici : *rater l'occasion*), en 1981 et en 2012 classé comme familier
- *Chauffer* (exciter, ici : *chauffer une fille*), en 1981 et en 2012 classé comme figé et familier.

5.1.3. Les adjectifs.

Changement de niveau de langue.

- *Sympa*, de 1981 à 2012 cet adjectif qui est une abréviation de l'adjectif *sympathique* est passé du français très familier vers le familier.

Pas de changement de niveau de langue.

- *Réglo* (correct), *mordu* (fou), en 1981 et en 2012 classés comme familiers.

5.1.4. Le français « branché ».

Il est possible de remarquer l'emploi du français branché dans *La vérité si je mens* surtout par l'utilisation d'anglicismes. Il s'agit des noms, des verbes et des phrases.

- *Here is my friends Rafi, Serge and..., i tell zem i rencontre you in Israël, no way mec, you langer what ?*
- *Honey, un hit, first class, des clips*
- *C'est soft, direct, top good, au black*

De plus, il y a plusieurs emprunts à d'autres langues ou à d'autres régions. Ces emprunts sont caractéristiques à la langue parlée « branchée ».

- *Mazel tov* (bonne chance, une interjection hébraïque), *un goy* (peuple, de l'hébreu et pour la communauté juive : celui qui n'est pas juif et, notamment, le chrétien.), *la kémie* (la bouffée de tabac, de l'arabe), *makash* (rien, de l'arabe), *une pathos* (une catholique, de l'hébreu), *lechaïm* (un toast « à la Vie », de l'hébreu), *barouch achem* (Saint béni soit-Il, de l'hébreu), *rioul* (une fête, helvétisme).

Enfin, il existe également l'emploi d'expressions caractéristiques de la langue parlée :

- *Sans déc*, il s'agit d'une abréviation de verbe *déconner*, dans une locution qui possède le même sens que la locution *sans blague*, qui est une formule exclamative ou interrogative de doute ou d'étonnement.
- « *Bonjour l'ambiance !* », l'emploi de substantif *bonjour*, dans une structure caractéristique de français « branché », dans le but de dire le contraire de ce qu'il est exprimé, en effet l'ambiance n'est pas agréable, cet emploi est donc ironique.

Grâce au lexique utilisé dans le film *La vérité si je mens 1* (1997), il est possible de constater que ce qui était considéré comme du français populaire vingt ans plus tôt est devenu familier, car utilisé souvent par tous les locuteurs de la langue française. De plus, l'emploi du verlan et des anglicismes prouve la progression du français « branché ».

5.2. *La vérité 2* (2001).

5.2.1. Les substantifs.

Changement de niveau de langue.

- *Le rencard* (le rendez-vous), *les Ricains* (les Américains), *le tocard* (personne sans capacités), *la tronche* (le visage), *la perpète* (abréviation de la *perpétuité*), en 1981 ces noms sont classés comme populaires, en 2012 comme familiers.
- *La boîte* (l'entreprise), en 1981 ce terme est classé comme populaire et péjoratif, en 2012 comme familier et péjoratif.
- *La baraque* (la maison), en 1981 apparaît dans le dictionnaire comme figuré et péjoratif, en 2012 comme familier et péjoratif (maison mal bâtie).
- *Le calendos* (le camembert), ce nom n'apparaît pas dans le dictionnaire en 1981 et en 2012 est classé comme familier.
- *La meuf* (le verlan à partir du substantif *la femme*), ce nom n'apparaît pas dans le dictionnaire en 1981 et en 2012 est classé comme verlan, argot familier.

Pas de changement de niveau de langue.

- *Le truc, le business, la poule* (« Quoi, qu'est-ce qu'il a ma *poule* ? », ici : épouse), *le pigeon* (un homme naïf), *un bail* (une longue durée), *une gourde* (personne sotte), *la boulette* (une erreur), en 1981 et en 2012 classés comme familiers.
- *Les sapes* (des vêtements), en 1981 et en 2012 classé comme populaire.
- *Les sabots*, en 1981 et en 2012 ce nom apparaît comme *des chaussures*, par extension.
- *La plaque* (un million d'anciens francs français), *la barre* (million de devises), ces noms n'apparaissent dans les sens évoqués ni en 1981 ni en 2012.
- *La comm'*, ce terme est classé en 1981 et en 2012 comme une abréviation du substantif *la communication*. L'abréviation est un des procédés très utilisé en français branché et en français parlé familier.

5.2.2. Les verbes.

Changement de niveau de langue.

- *Trafiquer, bassiner* (ennuyer quelqu'un), *être à la bourre, glander* (perdre son temps à ne rien faire), *planquer* (cacher), en 1981 ces verbes sont classés comme populaires, en 2012 comme familiers.
- *Gerber* (vomir), *scotcher* (arrêter), *bananer* (tromper), *morfler* (souffrir de quelque chose), ces verbes n'apparaissent pas dans le dictionnaire de 1981, cependant en 2012 ils sont classés comme familiers.

Pas de changement de niveau de langue.

- *Louper, être lourd, brancher* (être branché), *déconner* (s'amuser, plaisanter), en 1981 et en 2012 classés comme familiers.
- *Se déballonner* (renouer), en 1981 et en 2012 ce verbe est considéré comme familier et péjoratif.
- *Croquer une femme*, ce verbe n'apparaît dans le dictionnaire ni en 1981 ni en 2012, cependant, le dictionnaire en ligne TLFi le classe comme argotique.

- *Se pignoler*, ce verbe n'apparaît dans le dictionnaire ni en 1981 ni en 2012, cependant, le dictionnaire en ligne *L'Internaute* le considère argotique dans le sens *se poser des problèmes*.
- *Piger* (comprendre), en 1981 et en 2012 ce verbe est considéré comme moderne.
- *Sécher* (manquer), en 1981 et en 2012 est catalogué comme : signification par extension.

5.2.3. Les adjectifs.

Changement de niveau de langue.

- *Nase* (idiot), *cacahouète* (trois fois rien), *givré* (fou)- ces adjectifs n'apparaissent pas dans le dictionnaire en 1981, cependant en 2012 sont classés comme familiers.

Pas de changement de niveau de langue.

- *Québlo*- ce verlan de l'adjectif *bloqué* n'apparaît dans le dictionnaire ni en 1981 ni en 2012.
- *Bouboule*- cet adjectif n'apparaît dans le dictionnaire ni en 1981 ni en 2012, cependant, le dictionnaire en ligne *L'Internaute* le considère argotique dans le sens *quelqu'un trop gros*.

5.2.4. Le français « branché ».

Il est possible de remarquer l'emploi du français branché dans *La vérité si je mens 2* surtout par l'utilisation d'anglicismes. Il s'agit des noms, des verbes et des adjectifs. Seulement certains sont entrés dans les dictionnaires, comme *le business*.

- *Date* (un rendez-vous : « C'est ça leur kif, avoir *une date* avec une gonzesse. »), *un cake* (quelqu'un sans épaules), *thank you*, *le webcam*, *dumping d'enfer* (très bonne vente)
- *Fair-play*, *payer en cash* (payer en espèces), *finished*
- Je suis *en warning* (feux de détresse), *it's inouf* (c'est assez)

De plus, nous pouvons remarquer l'emploi d'abréviations qui ne se trouvent pas dans les dictionnaires : la grande *distrib'* (la grande distribution), quatre heure du *mat* (du matin).

L'analyse du lexique dans le film *La vérité si je mens 2* (2001) permet de constater que la classe moyenne crée des énoncés du registre familier et emploie des anglicismes et des abréviations, caractéristiques du français « branché ».

5.3. *La vérité 3* (2012).

5.3.1. Les substantifs.

Changement de niveau de langue.

- *L'oseille, le flic, le bordel, le pif* (le nez), *le fric, la godasse* (une chaussure), en 1981 ces noms sont classés comme populaires, en 2012 comme familiers.
- *La came* (la marchandise), en 1981 classé comme argotique, en 2012 comme familier.
- *Le clodo* (le clochard), *le mytho* (le mythomane : « habillé *en clodo* dans un taudis »). Ces deux abréviations, terminées par le suffixe *-o*, caractéristique de l'argot et du français « branché », n'apparaissent pas dans le dictionnaire en 1981. En 2012 ils sont classés comme familiers.
- *Le cador* (le chien), ce nom, en 2012 classé comme argotique, ne se trouve pas dans le dictionnaire de 1981.

Pas de changement de niveau de langue.

- *Le babo* (prendre pour un *babo*), ce nom ne se trouve pas dans les dictionnaires de 1981 et de 2012. Cependant, dans le dictionnaire en ligne CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales) *Lexique complémentaire* 2007 de Pierre Cromer il a son entrée comme le substantif masculin avec le sens *homme niais*.
- *La frime* (le visage), en 1981 et en 2012 classé comme argotique.
- *La bécane* (la moto), *le frères*, en 1981 et en 2012 classés comme familiers.

5.3.2. Les verbes.

Changement de niveau de langue.

- *Kiffer* (aimer : « Je la kiffe grave mon frère. »), *enquiller* (s'introduire), *calculer* (regarder : « Elle me calcule même pas. »), en 1981 ces verbes n'apparaissent pas dans le dictionnaire. En 2012 sont classés comme familiers.
- *Entuber* (escroquer), *être lessivé* (être épuisé), *ramener sa fraise* (se manifester hors de propos), *se farcir quelqu'un* (s'accorder le plaisir de battre quelqu'un), ces verbes classés populaires en 1981 deviennent familier en 2012.
- *Lourder* (mettre quelqu'un à la porte), classé comme populaire en 1981, en 2012 classé comme argot familier.

Pas de changement de niveau de langue.

- *Se caser*, *flipper*, *sa gaver* (bourrer son esprit de quelque chose), en 1981 et en 2012 classés comme familiers.
- *Démonter* (posséder, ici : une femme), en 1981 et en 2012 classé comme vulgaire.
- *Branler* (faire), classé figuré et vulgaire en 1981 et en 2012.
- *Clamser* (mourir), en 1981 et en 2012 classé comme populaire.

5.3.3. Les adjectifs.

Changement de niveau de langue.

- *Blindé* (riche), cet adjectif n'apparaît pas dans le dictionnaire de 1981, en 2012 il est classé comme familier.
- *Ouf*, cet adjectif n'apparaît pas dans le dictionnaire de 1981, en 2012 est classé comme le verlan d'adjectif *fou* (familier).
- *Bidon* (factice), en 1981 classé populaire, en 2012 classé comme familier.

Pas de changement de niveau de langue.

- *Bourré* (ivre, ici : « T'es bourré. »), en 1981 et en 2012 classé comme populaire.

- *Blèche* (rien : « racheter pour blèche »), en 1981 et en 2012 classé comme argotique.

5.3.4. Le français « branché ».

Il est possible de remarquer l'emploi du français branché dans *La vérité si je mens 3* caractérisé par l'utilisation d'anglicismes. Il s'agit des noms, des verbes et des adjectifs. Seulement certains se trouvent dans les dictionnaires, comme *cash*, d'autres sont adaptés à la langue française : *loser*, *jetlagué* (qui souffre de jetlag, du décalage horaire).

- *Loser*, *jackpot*, *baby-sitting*, *start-up*, *deal*, *street* (à la *street*), *boots*, *States*, *finish*, *snake*, *la first class*, *chairman*
- *Clean* (honnête : « On a toujours été clean avec vous. »)
- *Checker* (vérifier)

D'autres emprunts qui sont caractéristiques de la langue parlée sont : *zboub* (le phallus, vulgaire, de l'arabe), *rassra* (l'angoisse, l'expression judéo-arabe), *mabrouk* (félicitations, de l'arabe), *walou* ! (rien, de l'arabe).

L'analyse du lexique dans le film *La vérité si je mens 3* (2012) permet de constater que la classe moyenne crée des énoncés du registre familier et emploie des anglicismes, des abréviations et des emprunts, en somme, des éléments caractéristiques des français « branché ». De plus, les emprunts à l'arabe et à l'hébreu montrent l'appartenance de cette classe moyenne à un groupe social distinct.

L'analyse lexicale du corpus montre que, selon *Le Petit Robert* de 1981 et de 2012, les films dont la sortie a eu lieu avant 1980 donnent l'exemple de l'emploi du français populaire par la classe moyenne. Par la suite, la langue évolue, en conséquence, les mots classés comme populaires ou argotiques sont employés par une plus grande partie de la société. Ils deviennent donc familiers. Tout le monde connaît leur sens et tout le monde les utilise en fonction de la situation de communication. Dans les films étudiés, le lexique familier et le français « branché » sont utilisés par des hommes et par des femmes et cela dans presque toutes les situations de communication (pendant les conversations entre les amis, au travail, au restaurant, à l'hôtel et autres).

Il est intéressant de remarquer par ailleurs qu'à partir des années 2000, la classe moyenne représentée par des protagonistes utilise de plus en plus d'anglicismes. Dans les films des années soixante-dix cet emploi n'est pas présent. Il s'agit donc d'un phénomène de mode assez récent.

En conséquence, nous pouvons nous permettre de constater que dans les deux premiers films du corpus : *Les bronzés* (1978) et *Les bronzés font du ski* (1979), les protagonistes parlent en français populaire, tandis que dans les derniers films : *Les bronzés 3* (2006) et *La vérité si je mens 3* (2012) ils privilégient le français « branché » et familier.

III. Les insultes et les marqueurs de discours.

1. Les insultes.

1.1. Approche théorique.

Les années quatre-vingt-dix avaient été marquées par un grand nombre de travaux sur le français des jeunes (des cités ou des banlieues). Cette explosion de travaux est liée à l'apparition et l'extension du français populaire, du français branché et du verlan dans les années quatre-vingts. Cette même extension a permis également le développement, au début du XXIème siècle, d'un autre domaine celui des études sur la violence verbale. Il est intéressant de remarquer que l'insulte passionne généralement les sociologues, les psychologues ou les psychanalystes. Cependant l'analyse linguistique a été menée déjà par un grand nombre de chercheurs comme Arnold Zwicky, Catherine Kerbrat-Orecchioni ou Dominique Lagorgette dont de nombreuses publications permettent une étude approfondie du sujet. Il est important de souligner que ces recherches peuvent être en syntaxe ou en sémantique et pragmatique (Lagorgette). C'est cette analyse sémantico-pragmatique qui va nous intéresser, car comme le répète Dominique Lagorgette dans ses travaux (1998, 2002), le lexical ne suffit pas à caractériser l'insulte, puisque celle-ci se définit comme un acte de langage.

Il est indéniable que le premier problème que rencontre l'étude de la violence verbale est la définition de l'insulte. Alors que des linguistes ne sont pas tous d'accord sur la définition de cet acte de langage, ils sont d'accord pour dire qu'il s'agit surtout d'une interaction entre les individus.

Les questions que se posent Lagorgette et Larrivée (2004 ; 3-12) au sujet de la terminologie sont les suivants : « S'agit-il d'une classe lexicale ? Toute insulte accomplit-elle l'acte d'insulter ? ». Pour pouvoir répondre à ces questions, Legenda (2007) signale que les insultes constituent un sous-groupe des termes d'adresse, qui sont « porteurs des valeurs du groupe et (qui) marquent dès le début de la littérature en français l'appartenance à une classe particulière. ».

De même, il est incontestable que l'insulte existe dans toutes les langues et dans toutes les sociétés. Elle existe et de plus, elle est utilisée par toutes les classes sociales. En conséquence, elle devient nécessaire car elle remplit de multiples fonctions.

La violence verbale ne sert pas seulement à accomplir l'acte d'insulter. Elle sert, au contraire, à marquer la solidarité dans un groupe et elle peut posséder une fonction ludique. Cette marque des relations de solidarité permet de souligner l'appartenance au même groupe social (les amis, la famille). Il est certain qu'une insulte utilisée entre les amis n'a pas la même valeur qu'une insulte utilisée entre les deux inconnus. Les termes d'adresse avec une grande force illocutoire d'insulte voient leur valeur de degré graduellement dégradée par l'usage, cela permet de les utiliser comme les marqueurs de la solidarité à l'intérieur d'un groupe social. Par exemple le substantif *enfoiré*, peut avoir une valeur insultante dans le contexte approprié (l'énervement contre quelqu'un) mais il peut devenir également une marque de la solidarité entre les amis (la manière de dire que quelqu'un n'est pas sympathique ou qu'il a fait une bêtise). Cet emploi n'a pas comme but de vexer l'allocutaire.

Voilà pourquoi il n'est pas possible d'étudier ce sujet en relevant seulement le lexique qui est considéré aujourd'hui comme une insulte, il est nécessaire d'adopter aussi une perspective pragmatique.

Il est à noter que les films permettent une analyse complète de cet acte de langage, car l'intonation ainsi que la gestuelle sont nécessaires afin d'étudier la fonction exacte de l'insulte. De ce fait, l'analyse permettra tout d'abord de relever les occurrences et ensuite de les classer selon leurs fonctions : la volonté d'insulter, la volonté de marquer des relations de solidarité, la volonté de divertir des spectateurs.

1.2. L'analyse.

L'analyse consiste à relever des occurrences, à donner leur quantité et à les classer selon leurs fonctions : une insulte, une marque de solidarité, une fonction ludique.

1.2.1. *Les bronzés 1* (1978).

Les interjections vulgaires marquent l'émotion du locuteur qui ne s'adresse pas à un interlocuteur. Elles peuvent exprimer l'irritation, le désespoir, la déception, l'impatience, le surprise et même l'admiration.

- *Merde* (4), *putain* (4)

Une marque de solidarité : « *merde*, mes pompes ! »

Les substantifs qui désignent un homme ou une femme :

- *Pétasses* (1), *conasse*, *pute* (1), *une chieuse* (1), *une conne* (1),

Une marque de solidarité : « J'ai passé une nuit épouvantable avec une *connasse* aux chiottes ! »

- *Salaud* (2), *connard* (2), *pauv'con* (1), *pauv'mec* (1),

Il existe aussi des verbes :

- *Niquer* (5), *baiser* (2), *(se) emmerder* (4), *faire chier* (3), *foutre la paix* (1),

Une fonction ludique :

« LES TOURISTES : Bonsoir nous allons nous coucher.

POPEYE ET JEROME : Bonsoir, nous allons les *niker* ! »

Une marque de solidarité : « Je *me suis niqué* 3827 kilos de gonzesses. »

Il y a également des impératifs :

- une marque de solidarité : *Ta gueule* ! (1) (ferme ta gueule)

Le syntagme nominal qui permet de juger si quelque chose est sans valeur :

- une marque de solidarité : *mon cul* ! (1), dans le sens *sûrement pas* !

En plus, nous pouvons rencontrer des marqueurs d'insulte :

- *espèce de ...*(2), il s'agit d'une locution nominale qui annonce une injure. Tout ce qui est introduit par cette apostrophe devient une injure.

Une marque de solidarité : « *Espèce de pauvre mec !* »

Une insulte : « Jean-Claude : ces deux *espèces de pétasses !*

Gigi, Christiane : Non mais ça va pas derrière ? »

La réaction de femmes montre clairement qu'il s'agit d'une insulte.

1.2.2. *Les bronzés 2 (1979)*

Les interjections :

- *Merde* (19), *putain* (1)

Une marque de solidarité :

« Oh *putain !* »,

« *Merde*, j'ai oublié d'arrêter le chrono... heu... heu... 45 ! »

Les substantifs qui désignent des femmes et des hommes :

- *salope* (3), *connasse* (1),

Une insulte : « Crève, *connasse !* »

- *un con* (8), *une tête de con* (2), *un pauv'con* (1), *un enfoiré* (2), *des salauds* (1), *un crétin* (1), *un abruti* (1)

Une insulte : « Vous vous foutez de ma gueule, *bande d'enfoirés*, va ! »

Une insulte :

« BERNARD : Mais, qu'est-ce que ça peut nous foutre que ce soit d'ta faute, *pauv'con !*

BERNARD : Excuse-moi, Popeye !

POPEYE : Non non, mais c'est pas grave, c'est pas grave... »

Une marque de solidarité et une fonction ludique :

« Oh, c'est pas humain, *les salauds*, ils m'ont épuisé ! »

« Attends, Jean-Claude, *fais pas l'con !* »

Les verbes :

- *foutre* (27), *niquer* (9) *se foutre de quelqu'un* (8), *faire chier* (6), *déconner* (3), *baiser* (3), *se casser la gueule* (3), *emmerder* (2),

Une marque de solidarité :

« C'est complètement débile, *je vais me casser la gueule* ! »

« Je crois qu'on peut pas avoir plus *niqué* que moi. »

« Serge *a niqué* la fille dans mon dos ? »

« Ça lui revient à combien, *sans déconner* ? »

« Calme-toi, *j'ai déconné*. »

« Elle *a même baisé Ivan*. »

« Qu'est-ce que *j'en ai à foutre* des merguez ! »

Une fonction ludique :

« JEAN-CLAUDE : Mais enfin, j'étais à 2 doigts de conclure, t'as tout foutu en l'air, je sais pas c'qui m'retient de *te casser la gueule*, tiens !

POPEYE : La trouille, non ?

JEAN-CLAUDE : Ouais, ça doit être ça, allez on rentre ! »

Les substantifs :

- *Les emmerdes* (2), *des saloperies* (1), *les conneries* (1)

Une marque de solidarité : « T'es bouleversante *de conneries*. »

Les adjectifs :

- *débile* (2),

Une marque de solidarité : « C'est complètement *débile*, je vais me casser la gueule ! »

1.2.3. Les bronzés 3 (2006)

Les interjections, les compléments de nom :

- *merde* (17), dont : quelque chose de merde, *putain* (8), *putain de merde* (1)

Une marque de solidarité :

« *Putain*, y a Gigi qui est rentré toute seule ! »

« Moi, ils m'ont fait *la figure de merde*. »

Les verbes :

- *foutre* (17) : *un coup de, dehors, le camp, le bordel, la paix, à la porte, s'en foutre, rien à foutre, baiser* (2), *déconner* (1), *niquer* (1) (dans le sens de détruire),

Une marque de solidarité et une fonction ludique:

« J'aimerais bien savoir qui c'est qui *a baisé* ma femme ? »

« Ta femme nous *a foutus* à la porte. »

Les substantifs qui désignent des femmes et des hommes :

- *un enfoiré* (4), *un pervers* (1), *une fiotte* (1), *un salaud* (1), *un imbécile* (1), *fumier* ! (1)

Une insulte : « BERNARD (énervé): *Fumier ! Espèce de sale pervers !* »

Les substantifs :

- *des emmerdes* (4), *les couilles* (3), *des saloperies* (1), *une connerie* (1)
- Une marque de solidarité :

« Y a quand même *des saloperies* qu'on peut pas laisser. »

« J'ai fait *une grosse connerie* en venant en Europe ».

Des expressions, des impératifs :

- *espèce de* (3), *ta gueule !* (1),

Une fonction ludique : « *espèce de sale pervers !* »

1.2.4. La vérité 1 (1997)

Les interjections :

- *putain* (23), *merde* (22),

Une marque de solidarité :

« Ho, *putain*, tu veux pas t'arrêter deux secondes ? »

« C'est quoi, ce bordel, *merde* ? »

Les substantifs qui désignent des femmes et des hommes :

- *un con* (25), *un enculé* (14), *un salaud* (1)
- *une salope* (1), *une conne*, dans l'expression *faire la conne* (1)

Une insulte :

« *Cet enculé* ne me rend pas mon oseille ! »,

« *ces cons* n'étaient même pas capable de régler l'antenne »

Une marque de solidarité : « *fait pas ta conne !* »

Les substantifs :

- *des conneries* (5), *des couilles*, dans l'expression *se faire des couilles en or* (4),

Une marque de solidarité :

« Qu'est-ce que c'est que *ces conneries* ? »

« On va *se faire des couilles en or* ! »

Des expressions :

- *sa race*, employée de manière impersonnelle comme une interjection *sa race !* ou comme un complément du nom d'une insulte

Une marque de solidarité : « La télécommande, *sa race* ! »

Une insulte : « Le tunisien *de sa race* ! »

1.2.5. La vérité 2 (2001)

Les interjections, les substantifs :

- *merde* (34), *putain* (24),

Une marque de solidarité :

« *Putain*, les mecs, sans déconner ! »

« Toutes les *merdes*, vous les foutez là-dedans. »

Les substantifs qui désignent des femmes ou des hommes :

- *un enculé* (23), *un con* (9), *un enfoiré* (3), *un salaud* (3), *un salopard* (2), *un abruti* (1)
- *une salope* (3 dont 2 dites par une femme (Karine)), *une connasse*

Une insulte :

« Tu peux pleurer ta mère, *salope* ! »

« Il va pleurer sa mère, *cet enfoiré* ! »

« Ecoute-moi bien, *enculé* ! »

« Je vais te tuer, *enculé* ! »

Une marque de solidarité et une fonction ludique : « il a réussi à me faire pleurer, *cet enculé*. »

Les verbes :

- *niquer* (14 dont une fois : détruire), *déconner* (4), *se faire baiser* (2), *se branler* (1)

Une marque de solidarité :

« Moi, l'oseille je *m'en branle* ! »

« *Sans déconner* ! »

« On *s'est fait baiser* comme des bleus ! »

« Tu la chauffes sinon *c'est niqué*. »

« *C'est niqué* ! »

Une insulte : « Pour la pipe c'est à quelle heure ? C'est nous *qu'on encule* ? »

Les expressions et les marqueurs d'insultes et d'intensification :

- *ta mère* (4), *sa race* (3), *espèce de...* (2),

Une marque de solidarité : « Il va pleurer *sa mère* »

Une insulte : « Va niquer *ta mère* »

1.2.6. La vérité 3 (2012)

Les interjections, les compléments de nom, les substantifs :

- *putain* (29), *merde* (16)

Une marque de solidarité :

« Une nuit *de merde* »,

« C'est quoi *ces merdes* ? »

« Il faut trouver *de putain de livreur* ».

« Pourquoi tu leur dis, *putain* ? »

Les substantifs qui désignent des femmes ou des hommes :

- *un con* (14), *un enculé* (8), *un connard* (2), *un salaud* (2), *un enfoiré* (1),
- *la pute* (1)

Une insulte :

« *Enculé de Simon* nous entube jusqu'à la garde ! »

« *Ces enculés* le chinois ! »

« Va niquer *ta pute* ! »

Une marque de solidarité :

« *Enfoiré* ! » (Femme d'Eddie, en rigolant)

« oh, vous êtes *cons* !, Vous faites chier ! »

Les verbes :

- *(se) foutre* (10), *niquer* (7), *déconner* (7), *faire chier* (6), *se branler* (1), *baiser* (1),
s'emmerder (1),

Une marque de solidarité :

« On est en train de *se branler* sur des pompes. »

« *J'ai niqué* dans ma voiture, j'ai kiffé ma race ! »

« Vous vous *foutez de ma gueule* ! »

« Il faut pas *déconner* avec ça ! »

Les substantifs :

- *des couilles* (6), *une connerie* (5), *des emmerdes* (1), *le cul* (1)

Une marque de solidarité et une fonction ludique :

« UN CLIENT : Mets-moi des boots...Vintage, ce modèle-là.

YVAN : (...) C'est de la vachette Argentine. C'est trop tard ! J'ai déjà un client, moi. Tu t'en fous, c'est que des boots.

UN CLIENT : Moi, tu m'en files en *poils de cul* ! », une insulte qui sert à dénigrer la qualité des chaussures.

« Les impôts *de mes couilles* »

Le marqueur d'insulte :

- *espèce de...*(4)

Une insulte : « *Espèce de prétentieux*, va ! »

Dans le corpus il y a des verbes, des substantifs et des expressions avec une forte valeur d'insulte. La valeur change avec le temps et l'usage, ce qui leur permet d'être utilisés comme termes de solidarité. Comme le signale Lagorgette (2004 ; 88) : « (...) aucun facteur lexical ou syntaxique ne semble suffire à exclure absolument une interprétation de solidarité de la part d'un nominal insultant. ». Cependant, il existe quelques critères contextuels qui permettent de classer ces insultes comme étant une preuve de solidarité d'un même groupe social. Un des critères est : « L'absence de gestes violents (figue, doigt ou bras d'honneur) et d'une expression faciale réprobatrice (sourcils froncés, mâchoire serrée) » (Lagorgette, 2004 ; 90). De plus, il faut souligner l'importance des valeurs du groupe et de l'individu. Il s'agit d'avoir les mêmes savoirs communs partagés. La fonction de la marque de solidarité des insultes dépend de la proximité entre les interlocuteurs.

Après avoir pris en compte ces critères établis par Lagorgette (2004), il est possible de remarquer, que la plupart des insultes du corpus possède comme rôle la preuve de solidarité. Quelques fois il est question d'insultes à proprement parler, surtout en ce qui concerne les substantifs qui servent à désigner des hommes ou des femmes. En effet, une insulte envers une femme ne possède jamais de fonction ludique, au contraire, ces substantifs sont considérés comme très vulgaires. Bien évidemment, cette valeur de marque de solidarité est fortement liée avec le genre cinématographique, la comédie.

Néanmoins, il est indéniable que depuis 1978 la classe moyenne utilise de plus en plus d'insultes, quelles que soient leurs fonctions, notamment dans les films des années 2000 : *La vérité 2* (2001), *Les Bronzés 3* (2006) et *La vérité 3* (2012). Il est possible de le constater en étudiant le nombre d'interjections comme *putain* et *merde* présents dans ces films. Dans *Les bronzés 1* (1978) il y a quatre occurrences de *merde* et quatre de *putain*, tandis que dans *Les bronzés 3* il y en a plus : *merde* (17), *putain* (8), *putain de merde* (1). De plus, il est possible de noter l'apparence de nouvelles formes d'insultes, comme le marqueur : *espèce de* et les interjections : *sa race !* ou *ta mère !*.

Les substantifs qui désignent des femmes sont toujours peu nombreux, cependant ceux qui désignent des hommes sont plus présents avec le temps. Dans *Les Bronzés 1* (1978) nous avons six occurrences (*salaud*, *connard*, *pauv'con*, *pauv'mec*) et dans *La vérité 2* (2001) quarante-et-un occurrences (*enculé*, *con*, *enfoiré*, *salaud*, *salopard*, *abruti*).

Nous pouvons en conclure que la classe moyenne représentée dans le corpus emploie aujourd'hui beaucoup plus d'insultes qu'il y a trente-quatre ans. De cette façon elle marque son appartenance au même groupe sociale.

2. Les marqueurs de discours.

2.1. Approche théorique.

Les marqueurs de discours (*hein, bon*), la particule énonciative (*alors, donc*), l'interjection familière (*mon Dieu !, ma foi !*), le marqueur phatique (*tu sais*) ou ponctuant ou encore les « petits mots » (*ben*). Tous ces noms renvoient à des mots, utilisés surtout dans la langue orale, qui n'entrent pas habituellement dans les classes grammaticales traditionnelles. Il 'agit souvent d'un mot comme *bien, donc, quoi, enfin, hein*. Cependant, il peut y avoir des séquences de plusieurs mots. À ce moment-là il est possible de parler de marqueurs de discours complexes, parfois sous la forme d'un syntagme verbal : *Tu sais/ Vous savez* (Andersen ; 2007). Ils sont également appelés des « petits mots » (Bouchard ; 2000), car ils font partie du groupe très hétérogène et il est difficile de les catégoriser sans avoir recours à un des niveaux d'analyse : syntaxique, interactionnel ou pragmatique. Les études qui ont été menées sur les marqueurs du discours ont été abordés sous différents angles : pragmatique, sociolinguistique ou sémantique. Comme le mentionnent Dostie et Pusch (2007 ; 3-12) : « Ces points de vue variés traduisent bien la complexité d'un objet dont les spécificités en font un cas tout désigné pour une exploration pluridisciplinaire. », comme c'est le cas pour des insultes.

Néanmoins, malgré les difficultés de la classification, les marqueurs de discours possèdent plusieurs traits caractéristiques. Tout d'abord ils sont souvent morphologiquement invariables : *ben, hein, enfin*. Leur présence ou leur absence ne change pas la valeur des énoncés dans lesquels ils sont employés. Sur le plan syntaxique ils sont optionnels et ils peuvent se trouver dans différentes positions dans la phrase. De plus, le plus souvent réservés à la langue parlée et en conséquence « ils échappent donc plus facilement que d'autres mots à la norme » (Dostie et Pusch ; 2007).

Il est indéniable que la grammaire traditionnelle n'étudie pratiquement pas les marqueurs discursifs. Toutefois, nous pouvons remarquer une augmentation du nombre d'études et un intérêt naissant des chercheurs à ce sujet. Étant donné qu'ils jouent un rôle dans la création d'une identité sociale il semble intéressant de les analyser dans notre corpus afin de montrer leurs fonctions interpersonnelles. De plus, il est nécessaire de les étudier dans une situation d'interlocution, car ils servent à se positionner par rapport au discours.

L'analyse permettra donc de voir quels sont les marqueurs discursifs utilisés par la classe moyenne entre 1978 et 2012 et quel rôle ils jouent dans le discours.

2.2. L'analyse.

2.2.1. Hein.

Il s'agit du marqueur discursif le plus utilisé dans le corpus. En ce qui concerne l'étude quantitative, nous pouvons compter soixante-huit occurrences dans le film *Les bronzés 2* (1979) et trente-huit dans le film *La vérité 1* (1997).

Les bronzés 1 (1978)

« Tu dances avec moi ? *hein* ? »

« *Hein* ? scrabble dans ma case ? »

Les bronzés font du ski (1979)

« c'est un garçon qui gagne à pas être connu, Popeye, *hein* ? »

« J'ai l'impression qu'il va faire beau, *hein* ! »

« si c'est une blague, elle est vraiment de mauvais goût, *hein* ! »

« Ca y est, on a l'hélico pour demain, *hein* ! »

La vérité 1 (1997)

« T'es pas religieux, *hein* ? »

« *Hein*, c'est ça ? »,

« Il a oublié le respect ou quoi ? *hein* ? »

« C'est chaud, *hein* ? »

« Lily Dayan et moi on va se marier *hein*. »

« Excusez-nous, *hein*, on pensait pas rester »

La vérité 2 (2001)

« Tu laisses mes bagnoles, *hein* ? »

« Qu'est-ce que tu voulais me dire quoi de plus important que ça, *hein* ? »

« Attention, *hein* ! »

« Ça change du Sentier, *hein* ? »

La vérité 3 (2012)

« Ils vont nous foutre à la street, *hein* ! »,

« ils sont mignons, *hein* ? »

« *hein*, t'es pas trop fatigué ? »

« *hein*, vous êtes cons, *hein* ! »

« bouge pas toi, *hein* ! »

Cette interjection occupe différentes places dans les énoncés, mais le plus souvent elle se trouve en position finale. La plupart des occurrences de *hein* s'emploie pour attirer l'attention, pour susciter l'approbation ou pour poser la question. Cette catégorie est qualifiée par Kate Beeching comme « demande d'assentiment ». Ce marqueur peut également s'employer seul pour indiquer la non-compréhension. *Hein* qui sert à établir un contact amical est considéré par K. Beeching (2007) comme l'exemple de l'emploi « normal », c'est-à-dire « stable de point de vue diachronique et diatratique ». Il ne peut donc pas être associé au parler des jeunes. Il caractérise en conséquence la langue parlée familière.

2.2.2. Enfin.

Les bronzés 2 (1979)

« Bon ben heu... ça va pas être possible, à cause de... *enfin*, ça les arrange pas quoi, à cause de l'argent, *enfin* j't'expliqu'rai ! »

« J'ai été retenu à Paris par une copine, une chieuse, *enfin* une histoire ! »

« J'suis crevée, *enfin* si ça t'intéresses, bien sûr ! »

« Ouais, ça va, mais *enfin*, c'est pas ça ! »

« Elle est très dure, mais *enfin*, ça m'a quand même dépanné ! »

« *Enfin*, bon ben alors, c'est pour moi ! »

« *Enfin* heu... comme quoi, y a de belles balades dans l'coin ! »

« *Enfin*, c'est à dire qu'on arrive, on déménage juste quand on arrive ! »

Les bronzés 3 (2006)

« Ça y en a partout...*enfin* je veux dire c'est normal. »

La vérité 1 (1997)

« Mais *enfin*, on ne va pas rester comme ça ? Robert, *enfin*, fais quelque chose ! »

« *Enfin*, elle va se convertir, hein chérie ? »

La vérité 2 (2001)

« Lui non plus...*Enfin*, je veux dire... »

« Mais *enfin*, c'est ridicule. »

« *Enfin*, merde, c'est George qui m'envoie. »

« Tu crois pas ?

Si, *Enfin*, non ! »

« *Enfin*, Monsieur, regardez...la finition ! »

Kate Beeching (2007) évoque trois usages principaux de cet adverbe. Il possède un sens temporel (à la fin, après un long temps), un sens synthétisant : « J'ai été retenu à Paris par une copine, une chieuse, *enfin* une histoire ! » et un sens « réparateur » qui permet de reformuler et hésiter : « Lui non plus...*Enfin*, je veux dire... ». C'est surtout ce dernier emploi que nous retrouvons dans le corpus.

2.2.3. Les marqueurs simples : ben, bon et les marqueurs complexes : bon ben, ben quoi, et ben.

Les bronzes 2 (1979)

« *Bon ben* heu... ça va pas être possible, à cause de... enfin, ça les arrange pas quoi, à cause de l'argent, enfin j't'expliqu'rai ! »

« Enfin, *bon ben* alors, c'est pour moi ! »

Les bronzés 3 (2012)

« *Ben*, ici, c'est des euros. »

« *Ben*, ils payent eux... »

« Il est commandant de bord.

Oui, et *ben*, on sait de quel bord. »

« Et *ben*, Jérôme, t'allais partir sans me dire au revoir. »

« *Bon*, on rentre, je vous ramène. »

« *Bon* admettons, mais qu'est-ce que vous venez foutre ici, à part foutre un peu plus le bordel ? »

La vérité 1 (1997)

« *Ben...* C'est shabbat ! On travaille pas shabbat. »

« *Ben quoi ?* C'est pas interdit. »

« *Ben quoi*, c'est pas écrit sur son front qu'il est goy »

La vérité 2 (2001)

« Bon, *ben*, souris au moins ! »

« *Ben...*d'Isabelle, la coiffeuse... »

« *Ben* oui. Tu nous bassinais avec ta Grande Distribution. »

Bon ne varie ni en genre ni en nombre, parce qu'il évalue le discours. Selon Hansen (1998) il possède les emplois interjectifs et discursifs. Il peut se trouver en position finale et centrale de la phrase. Dans cette deuxième position il a sert à atténuer les propos.

Le corpus permet de relever quelques occurrences où à chaque fois ce marqueur discursif se trouve au début de la phrase. Dans cette position il garde sa valeur d'assentiment et peut se paraphraser par *bien* :

- « *Bon*, on rentre, je vous ramène. ».

Ben peut être étudié seulement dans une perspective de grammaire de l'oral, car il n'est attesté qu'à l'oral. Il est donc caractéristique du français parlé familier, en ayant comme fonction de permettre au locuteur d'avoir le temps de réfléchir :

- « *Ben...* C'est shabbat ! On travaille pas shabbat. » et d'exprimer l'évidence :
- « *Ben* oui. Tu nous bassinais avec ta Grande Distribution. ».

De la même façon il est possible d'interpréter les marqueurs complexes :

- « *Bon ben* heu... ça va pas être possible, à cause de... enfin, ça les arrange pas quoi, à cause de l'argent, enfin j't'expliqu'rai ! ».

Dans cet exemple il s'agit de marquer le temps de réflexion.

De plus, dans la phrase :

- « Eh *ben*, Jérôme, t'allais partir sans me dire au revoir. », le marqueur complexe *et ben* permet d'introduire une incise.

2.2.4. Quoi.

Les bronzés 2 (1979)

« Bon ben heu... ça va pas être possible, à cause de... enfin, ça les arrange pas *quoi*, à cause de l'argent, enfin j't'expliqu'rai ! »

Dans cet exemple, *quoi* indique une hésitation, il est donc interprété comme une particule de connivence (Beeching, 2007)

2.2.5. La vérité, si je mens !

Il s'agit d'étudier la locution *la vérité si je mens !*, popularisée par le titre de la série de notre corpus. C'est d'abord une réduction de l'expression *la vérité, si je mens je vais en enfer*. Dans les films, cette locution s'est réduite encore à un simple *la vérité !*. C'est une expression utilisée pour mettre en emphase ce qu'on raconte. C'est un renforcement de l'assertion. Elle peut être donc considérée comme un marqueur assertif.

« *La vérité*, ..., je m'en tape » (*La vérité 1*, 1997)

« *La vérité*, je joue ma peau moi ! » (*La vérité 2*, 2001)

« *La vérité*, elles sont magnifiques. » (*La vérité 2*, 2001)

« *La vérité*, je sais pas ce qui lui a pris. » (*La vérité 3*, 2012)

« *La vérité*, tu regretteras pas. » (*La vérité 3*, 2012)

« *La vérité*, je le reconnais plus. » (*La vérité 3*, 2012)

Il est intéressant de remarquer que ce marqueur se trouve toujours en tête de la phrase.

Le corpus permet d'identifier un grand nombre de marqueurs discursifs qui appartiennent surtout à la langue parlée familière. Un grand nombre de marqueurs simples-*hein*, *enfin*, *bon* et *ben* s'opposent à l'absence de marqueurs comme *c'est-à-dire*, classé comme « traditionnel » et « formel » (Beeching, 2007). De plus, nous pouvons remarquer l'emploi du marqueur *la vérité*, qui est utilisé seulement dans une série de films. Il s'agit d'un emploi familier, caractéristique pour un seul groupe social. Cette analyse permet de conclure que la classe moyenne représentée dans le corpus privilégie l'emploi du français parlé familier.

Conclusion

La langue française est une langue vivante qui possède une longue histoire. C'est une langue standardisée qui se caractérise par la norme établie au XVII^{ème} siècle et qui peut être étudiée dans le cadre de la sociolinguistique (Lodge, 1997). Cependant la norme caractérise surtout la langue écrite. Le français parlé, au contraire, a évolué avec le temps, car, comme le précise Victor Hugo dans la préface de *Cromwell*³ : « Il en est des idiomes humains comme de tout. Chaque siècle y apporte et en emporte quelque chose. ».

Il se caractérise aujourd'hui par un grand nombre de variations. Ces variations correspondent aux quatre registres : soutenu, standard, familier et populaire. En plus, depuis les années quatre-vingt on constate l'émergence d'un nouveau registre, le français « branché ». Cependant il est difficile de préciser la frontière entre les registres qui se trouvent au bas de l'échelle, car plusieurs phénomènes linguistiques caractérisent les mêmes registres, par exemple la négation avec l'omission de *ne* est caractéristique du français populaire et du français familier. En conséquence, il s'avère problématique d'établir le niveau de langue utilisé par différents locuteurs. Pour cette raison, il semble intéressant d'analyser la langue parlée par la classe moyenne pour rendre compte du langage employé par le groupe social le plus représenté dans la société française.

Afin de mener une analyse complète, nous avons étudié différents phénomènes linguistiques. Premièrement, l'analyse syntaxique du corpus permet de constater que les phrases simples et les phrases complexes employées par la classe moyenne appartiennent surtout au registre familier et standard, à quelques exceptions près. Ces exceptions se trouvent dans l'emploi des phrases complexes, notamment dans les films des années 2001 et 2006, où les protagonistes emploient, dans les phrases relatives, un pronom relatif complexe (*lequel*) au lieu d'un pronom simple (*qui*) : « Un ami sur *lequel* je me suis lourdement trompé » (*Les bronzés 3* ; 2006). Cependant, ce type de phrases est employé très rarement. Les éléments qui caractérisent la syntaxe de la classe moyenne sont surtout les interrogations qui gardent l'ordre canonique de la phrase « Elle est où la prof ? », « Tu viens manger ? », « Qui s'est qui s'énervé ? », la négation avec omission de *ne* « Je sais *pas* », « T'inquiète *pas* », « J'ai *rien* dit », l'emploi du pronom sujet *on* au lieu de *nous* « *On* ne va pas à l'aéroport ? » et les dislocations « *Maurice*, il s'est encore acheté une nouvelle caisse... ».

³ *Grammaire critique du français* de Marc Wilmet (2e édition, Hachette-Supérieur/Duculot, 1997-1998), p. 23.

Tout de même, c'est l'étude des aspects lexicaux qui se révèle plus remarquable. En effet, la comparaison diachronique du lexique appartenant aux registres « non-standards » a montré que depuis 1981 la langue française a évolué significativement. La quasi-totalité des substantifs et des verbes appartenant en 1981 à la langue populaire sont classés en 2012 comme familiers. Cela démontre que le lexique jadis associé à des locuteurs « populaires » et à des jeunes a fini par être employé par tout le monde. En conséquence la langue populaire a obtenu le statut de lexique familier. Cette évolution est bien visible dans notre corpus. Deux films de notre corpus ont été tournés avant 1981. Nous pouvons donc constater que les protagonistes de *Les Bronzés 1* (1978) et de *Les Bronzés 2* (1979) emploient un lexique populaire. Cependant, ceux des films *Les bronzés 3* (2006), *La vérité 1* (1997), *La vérité 2* (2001) et *La vérité 3* (2012) emploient le même lexique, qui, avec le temps, devient un lexique familier ou standard. De plus, nous pouvons remarquer dans ces derniers films une autre évolution, à savoir, l'extension du français parlé « branché ». Cette croissance est marquée par l'usage de constructions « à la mode » comme les abréviations : *sans déc* (sans déconner), *la grande distrib'* (la grande distribution), mais surtout par l'emploi d'emprunts à la langue anglaise : *Je suis en warning, loser, je suis jetlagué*. Nous pouvons remarquer que certains anglicismes sont adaptés à la langue française, cela prouve l'importance de cet usage. En conséquence, l'analyse lexicale démontre l'évolution des pratiques orales de la classe moyenne. Le français populaire et le français « branché » des années quatre-vingt sont devenus aujourd'hui, par extension, le français parlé familier, cependant des anglicismes sont toujours considérés comme les phénomènes de mode.

Finalement, l'étude des insultes et des marqueurs du discours permet de noter une augmentation de l'emploi des insultes dans le temps. Il est évident que les protagonistes emploient plus d'insultes dans les années 2006 et 2012 que dans les années 1978 et 1979, ce qui a été prouvé par notre étude quantitative. Cependant, il est possible de justifier cela par un phénomène de mode, car la plupart des insultes du corpus possèdent deux fonctions : la marque de solidarité ou la fonction ludique : « *Putain, les mecs, sans déconner !* » (*La vérité 2* ; 2001).

En ce qui concerne les marqueurs de discours, nous pouvons en compter une grande quantité. Ce sont des éléments indissociables du français parlé. De plus, la plupart d'entre eux appartient à la langue parlée familière. Le marqueur discursif le plus utilisé dans le corpus est l'interjection *hein* (soixante-huit occurrences seulement dans le film *Les bronzés 2* (1979)). Elle est présente dans tous les films sans exceptions et elle est utilisée par tous les protagonistes, peu importe leur âge ou leur sexe. Dans le corpus, d'autres marqueurs comme :

enfin, quoi ou *ben* sont récurrents, cependant leur nombre n'est pas si important. Puis, il est difficile, même impossible, de trouver des marqueurs discursifs qui appartiennent, selon Kate Beeching (2007) à la classe « traditionnelle » ou « formelle », comme : *c'est-à-dire*.

Depuis toujours la langue populaire et la langue argotique étaient associées à des usagers moins éduqués ou à des jeunes. La langue soutenue, au contraire, était souvent un signe d'appartenance à la classe sociale plus élevée, mieux éduquée. La classe moyenne fait alors penser aux usagers qui devraient employer surtout la langue française dite « standard ». Cependant le monde évolue. L'influence des médias, des films et de la nouvelle technologie (Internet, les téléphones portables) (Gadet ; 2015) provoque une globalisation qui entraîne un mélange des pratiques langagières de différentes classes sociales. Il est donc intéressant de voir à quel point la classe moyenne emploie un langage associé, il y a encore cinquante ans, à un groupe social complètement différent.

Notre étude permet de constater cette évolution de la langue pendant trente-quatre ans. Elle a permis de voir l'intégration considérable du langage populaire et argotique par la classe moyenne. La langue populaire d'il y a trente ans n'est plus aujourd'hui la marque identitaire et d'assimilation, car tout le monde peut utiliser ses éléments - les constructions syntaxiques ou le lexique comme le démontre notre analyse. Cette langue considérée comme populaire est devenue familière, car elle est employée aujourd'hui par toute la société. Cependant, la langue change constamment. Après le passage du français populaire au français familier, notre étude permet de noter un autre phénomène. A partir des années quatre-vingt apparaissent de nouveaux phénomènes linguistiques. Les locuteurs de la classe moyenne commencent à employer de plus en plus d'emprunts (surtout à l'anglais), de verlan et d'autres expressions « à la mode. », comme le verbe *assurer* dans son emploi intransitif. Ces phénomènes de « mode » sont à l'origine du français « branché ».

En conséquence, l'évolution dont témoigne notre analyse peut se présenter de la façon suivante : le français populaire et certains éléments du français « branché » deviennent avec le temps le français familier. Cependant nous pouvons remarquer d'autres phénomènes de mode qui sont très présents dans les films *Les bronzés 3* (2006) et *La vérité 3* (2012), à savoir des emprunts à la langue anglaise et à la langue d'origine de protagonistes (hébreux, arabe). Ces phénomènes ne sont pas pourtant classés comme populaires ou familiers. Nous ne pouvons donc pas prouver que la classe moyenne emploie aujourd'hui le français populaire.

Il reste à nous demander quelle fonction possède cette langue « non-standard » utilisée par la classe moyenne. Comme nous l'avons mentionné, la langue populaire ou argotique avaient comme but d'être une langue cryptique qui possédait aussi une fonction d'assimilation. Néanmoins, quel enjeu sociolinguistique constitue l'utilisation de la langue familière ou « branchée » aujourd'hui ? Nous pouvons certainement constater que pour des locuteurs appartenant à la classe moyenne il s'agit d'un choix stylistique. Les locuteurs disposent d'un choix car ils peuvent également s'exprimer en français standard. Pourquoi choisissent-ils d'employer d'autres registres ? Il semble que souvent, dans les conversations spontanées que nous avons pu étudier dans notre corpus, il s'agit d'un choix de « moindre effort ». Au moment de la communication, les locuteurs choisissent la facilité, à un tel niveau qu'ils utilisent la langue familière dans presque toutes les situations de communication, notamment à l'hôpital (*Les Bronzés 3*, 2006) ou en parlant avec un huissier ou avec un avocat (*La vérité* 3, 2012). Bien évidemment, il ne faut pas oublier la fonction ludique du français familier et « branché » dans les films étudiés. Les insultes et les anglicismes caractérisent cette fonction qui devient très importante dans les films dont le but essentiel est de faire rire le public.

Toujours est-il que ces films servent de représentation de la société. Cela veut donc dire que la classe moyenne emploie à l'oral un grand nombre d'éléments appartenant au français familier (anciennement le français populaire, comme l'argot) et au français « branché ». Il s'agit surtout du lexique, car, comme nous l'avons vu, la syntaxe reste celle du français standard. Par conséquent, est-il possible que cette langue orale soit la nouvelle « norme » d'usage ?

La norme est, selon Lodge : « un étalon de ce qui traduit un comportement social acceptable, correspondant au sens de l'adjectif 'normatif' » (1997 ; 121). Cependant, selon *Le Trésor de la Langue Française* en ligne, le synonyme de l'adjectif *normatif* est *pratique* (quelque chose qui est d'usage). La classe moyenne représente une très grande partie des locuteurs, ses pratiques langagières orales sont très répandues et en conséquences acceptables par la grande partie de la société. Pouvons-nous alors parler de la formation d'une nouvelle « norme » ? Est-ce que les phénomènes linguistiques appartenant aujourd'hui au registre familier ne feront pas partie un jour du registre standard ?

Bibliographie

1. Corpus

Leconte Patrice, *Les Bronzés*, 1978

Leconte Patrice, *Les Bronzés font du ski*, 1979

Leconte Patrice, *Les Bronzés 3 : Amis pour la vie*, 2006

Gilou Thomas, *La vérité si je mens !*, 1997

Gilou Thomas, *La vérité si je mens 2 !*, 2001

Gilou Thomas, *La vérité si je mens 3 !*, 2012

2. Études

Gadet, F. (1996) *Le français ordinaire*. Paris, Armand Colin.

Blanche-Benveniste, C. (2010) *Approches de la langue parlée en français*. Paris, Ophrys.

Gadet, F. (1992) *Le français populaire*. Paris, PUF, Que sais-je?

Gadet, F. (2003) *La variation sociale en français*. Paris, Ophrys.

Jollin-Bertocchi, S. (2003) *Les niveaux de langage*. Hachette, Ancrages.

Calvet, L.J. (1994) *L'argot*. Puf, Que sais-je ?

Claire Blanche-Benveniste et al. (1990) *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, Presses du CNRS.

Auzanneau Michelle et Juillard Caroline (2012) « Introduction. Jeunes et parlers jeunes : catégories et catégorisations », *Langage et société* 141, 5-20.

Abecassis, M. (2005) *The Representation of Parisian Speech in the Cinema of the 1930s*, Berna, Peter Lang, Modern French Identities 33.

Lorenzo Devilla (2015) « La langue des cités à l'affiche : pratiques langagières des jeunes urbains dans le cinéma français sur la banlieue », *Repères DoRiF 8 – Parcours variationnels du français contemporain*.

Françoise Gadet (2015) « Quand les usages de la langue offrent un reflet de l'esprit du temps », *Repères DoRiF 8 - Parcours variationnels du français contemporain*.

Javier Suso López (2004), *Quelques clés pour mieux comprendre le processus de standardisation de la langue française au XVIe siècle*, Editorial Universidad de Granada Universidad de Granada.

Michèle Verdelhan-Bourgadesem (1991) « Procédés sémantiques et lexicaux en français branché », *Langue française* 1, 65-79.

Médéric Gasquet-Cyrus (2002) « Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique ? Regards critiques et historiques sur la sociolinguistique », *Marges Linguistiques* 3 (revue en ligne) - Lieux de ville : langue(s) urbaine(s), identité et territoire. Perspectives en sociolinguistique urbaine.

Louis-Jean Calvet (2003) « L'argot et la « langue des linguistes ». Des origines de l'argotologie aux silences de la linguistique », *Marges Linguistiques* 6 (revue en ligne) - Argots, « français populaires » et langues populaires.

Beeching Kate (2007) « La co-variation des marqueurs discursifs bon, c'est-à-dire, enfin, hein, quand même, quoi et si vous voulez : une question d'identité ? », *Langue française* 154, 78-93

Andersen Hanne Leth (2007) « Marqueurs discursifs propositionnels », *Langue française* 154, 13-28

Dostie Gaétane, Pusch Claus D. (2007) « Présentation. Les marqueurs discursifs. Sens et variation », *Langue française* 154, 3-12

W. Ayren Benett et M.C. Jones (2007) *The French Language and Question of Identity*, Londres, MHRAI Legenda, 116-128.

Mario Roques, dirigées par Jean Frappier LXXXII, Kr. Sandfeld Professeur à l'Université de Copenhague (1977), *Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées*, Genève Librairie Droz, 10-13.

Lagorgette Dominique, Larrivée Pierre (2004) « Interprétation des insultes et relations de solidarité. », *Langue française* 144, 83-103.

Lagorgette Dominique, Christian Guilleré (2009) *Les insultes en français : de la recherche fondamentale à ses applications (linguistique, littérature, histoire, droit)*, Université de Savoie.

3. Dictionnaires et grammaires

Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFi), Nancy, CNRS, ATILF (Analyse et traitement informatique de la langue française), UMR CNRS-Université Nancy 2 : <http://www.cnrtl.fr/definition/>.

Le Petit Robert 1: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Éditeur Le Robert, 1981.

Le petit Robert: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Josette Rey-Debove, Paul Robert, Alain Rey, Éditeur Le Robert, 2012.

Petit Larousse illustré (en ligne), Paris, Larousse.

Grammaire critique du français de Marc Wilmet (2e édition, Hachette-Supérieur/Duculot, 1997-1998).

4. Ressources informatisées

Thouvenin François (2006) *Argot et parler populaire*, Défense de la langue française (en ligne). <http://www.langue-francaise.org/>, consulté le 25/05/2016

Bourdieu Pierre (1983) « Vous avez dit « populaire » ? », *Actes de la recherche en sciences sociales* 46, 98-105 (en ligne), http://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1983_num_46_1_2179, consulté le 25/05/2016

J.Halfon (1999-2007) *Les expressions judeo-arabes*. (en ligne). http://harissa.com/D_Souvenirs/lesexpressionsspecifiques.htm, consulté le 09/06/2016

Verdelhan-Bourgade Michèle (1991), « Procédés sémantiques et lexicaux en français branché », *Langue Française* 90, Parlures argotiques (en ligne), http://www.persee.fr/docAsPDF/lfr_0023-8368_1991_num_90_1_6196.pdf, consulté le 13/06/2016